

N° 388

Mai

Juin

2015

**infos**

**communales**

**Baelen - Membach**



**Dossiers**

## Baelen et la consommation d'énergie

### Histoire

- Les activités culturelles à Baelen-Membach ne datent pas d'hier

### Nature

- Zoom sur les flattes

### En bref

- Le programme des kermesses
- Que faire si vous trouvez un animal sauvage blessé ou malade ?
- Permis de classe 3 : plus simple et en ligne
- Nouveau système pour les gardes médicales
- Retour en images sur le week-end de théâtre à Membach



**Mérites 2014 : les lauréats**





## Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au **numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

### Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

#### Adresses des médecins

<b>Limbourg</b>	
<b>DEGROS Emile</b> .....	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
<b>FOURIR Béatrice</b> .....	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
<b>MILET Jean-Pierre</b> .....	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile) .....	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
<b>MILET Séverine</b> .....	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile) .....	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
<b>STEVENS Anne-Françoise</b> .....	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
<b>TIQUET Marie-Pierre</b> .....	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
<b>TRAN Quang Hiep</b> .....	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	
<b>Baelen S/Vesdre</b>	
<b>STAINIER Xavier</b> .....	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
<b>XHAUFLAIRE José</b> .....	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	
<b>Welkenraedt</b>	
<b>ADLJU Arsalan</b> .....	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
<b>ANCIEN Thierry</b> .....	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
<b>DEJALLE Joseph</b> .....	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
<b>ESSER Patrick</b> .....	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
<b>JOSKIN Benoît</b> .....	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
<b>ORBAN Thierry</b> .....	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
<b>PICQUOT Eric</b> .....	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
<b>RÖMER Bernard</b> .....	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	
<b>Lontzen</b>	
<b>FRANCK Alain</b> .....	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

## LE MOT DU BOURGMESTRE

C'est le 14 février 2008 que, dans le cadre du Salon des Mandataires, les bourgmestres et représentants de 95 communes de la Région wallonne cosignaient la **charte des "Communes énerg-éthiques"** avec les Ministres Jean-Claude Marcourt et André Antoine.

A partir de cette date, notre commune s'est inscrite dans une démarche volontariste en matière de gestion énergétique et dispose dès lors d'un **conseiller en énergie** qu'elle partage avec la commune d'Aubel.

### La mission dévolue aux conseillers en énergie comporte 4 volets :

- la **maîtrise des consommations** d'énergie dans les bâtiments communaux,
- l'**utilisation rationnelle** de l'énergie et le **développement durable**,
- le contrôle du **respect des normes de performance énergétique des bâtiments** lors de l'octroi de permis d'urbanisme,
- la **sensibilisation du personnel communal** et l'**information** de première ligne **aux citoyens** en matière de gestion énergétique.

Vous pourrez, à la lecture du dossier de ce bulletin communal, apprécier à quel point la commune s'est conformée à l'engagement qu'elle a pris il y a déjà sept ans.

C'est aussi une invitation à recourir sans hésitation aux conseils que peut vous fournir le conseiller en énergie pour toutes les initiatives et investissements que vous souhaiteriez entamer en matière d'économie d'énergie. N'oublions pas que l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas.

Il y quelques semaines, un quotidien francophone publiait une enquête intitulée « **où vit-on le mieux en Régions wallonne et bruxelloise ?** ». Cette « étude » se basait sur plusieurs critères : le logement, l'enseignement, la sécurité, l'environnement, etc...

Quelle ne fut pas ma surprise de voir **notre commune classée à la 209<sup>ième</sup> place** et celle de Thimister-Clermont à la 232<sup>ième</sup> place! Une même étude réalisée par l'IWEPS (Institut wallon de l'évolution, de la prospective et de la statistique) nous classe, elle, à la 67<sup>ième</sup> place.

Si les auteurs de ces études ont utilisé des critères différents pour aboutir à ces classements, cela ne justifie en rien une telle différence entre les deux résultats, si ce n'est que l'on peut faire dire aux chiffres ce que l'on veut. Pour ma part, je me fierai au libre arbitre de mes concitoyens, qui ne manquent jamais de relever les points défailants mais qui sont tout aussi prompts à souligner les points qui font de notre commune **un endroit où il fait bon vivre**...

Au-delà de l'analyse de ce palmarès, mon équipe et moi-même continuerons à travailler pour améliorer le bien-être dans notre commune.

Depuis quelques années, les villageois ont eu l'occasion de s'investir dans la vie citoyenne au travers d'une **commission de développement rural** et de différents groupes de travail thématiques. Ils ont eu la possibilité de se former, de s'enrichir, de comprendre les enjeux de la commune, mais aussi de s'impliquer concrètement dans la réalisation de différents projets!

Lors de la dernière réunion de la commission, il a été proposé de lancer **deux groupes de travail** avec un projet précis pour chacun.

Le premier groupe aurait pour objectif de créer, avec la participation des habitants, un **logo communal** afin d'affirmer l'identité de notre commune.

Le deuxième groupe s'attèlerait à l'organisation d'une « **journée des sociétés locales** » avec pour objectif de découvrir ou redécouvrir les sociétés et les bénévoles qui contribuent à la vie associative et sportive de notre commune.

Si vous êtes prêts à vous investir dans la vie locale en soutenant une de ces deux initiatives, je vous invite à vous manifester en contactant l'administration communale qui fera suivre votre demande auprès des personnes en charge de ces deux groupes de travail.

Que de belles idées productives fleurissent en abondance en ce printemps ...

Belle saison printanière à toutes et tous.

Votre Bourgmestre,  
**Maurice Fyon**



Administration communale de Baelen · rue de la Régence 1 · 4837 BAELEN  
Tél. : 087 76 01 10 · Site internet : [www.baelen.be](http://www.baelen.be)

**Bulletin communal bimestriel**  
Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre  
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : juillet - août 2015 distribué vers le 13 juillet 2015

**Date limite de remise des documents : 15 juin 2015.**

Envoi de documents par e-mail à « [bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be) » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

## SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

[www.baelen.be](http://www.baelen.be)

## BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

### Horaire

Lundi ..... 8h30 - 12h  
**Mardi** ..... 8h30 - 12h et **14h - 16h**  
 Mercredi ..... 8h30 - 12h  
**Jeudi** ..... 8h30 - 12h et **14h - 16h**  
 Vendredi ..... 8h30 - 12h  
 Samedi ..... 9h - 12h (permanence)  
**(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois)**  
 Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

### BUREAUX FERMÉS



**L'Administration communale sera fermée**

- le **jeudi 14 mai** (Ascension)
- le **lundi 25 mai** (Pentecôte)

### ETAT-CIVIL

#### Naissances

**Anaëlle CREMER**, route de Dolhain, 13 (13/02)  
**Alexis CHRISTOPHE**, Ma Campagne, 2 (19/02)  
**Anne HERCOT**, Honthem, 42 (01/03)  
**Cyril DORTU**, rue de la Station, 9 (04/03)  
**Lise TAVOLIERI**, rue Braun, 27/A (26/02)

#### Mariages

**Olivier WEYCKMANS** et **Audrey MAES**,  
 rue Saint-Paul, 23 (13/03)  
**Daniel FERY** et **Dominique STOFFELS**,  
 La Sablière, 26 (21/03)

#### Décès

**Ursula SENNHOLZ**, vve de Jean Lemoine,  
 rue du Pensionnat, 7 (20/02)  
**Maria BECKERS**, vve de Paul Geurden,  
 rue du Pensionnat, 7 (25/02)  
**Leonhard RAMJOIE**,  
 rue du Pensionnat, 7 (03/03)  
**Karola KAISER**, vve de Karl Kemper,  
 rue du Pensionnat, 7 (17/03)  
**Yvonne JANCLAES**, vve de Maria Beckers,  
 rue du Pensionnat, 7 (23/03)  
**Henriette PELZER**, vve de Henri Thys,  
 rue du Pensionnat, 7 (22/03)  
**Joseph BONG**, rue du Pensionnat, 7 (26/03)  
**Michael BORGHOFF**, époux de Ruth Neumann,  
 Heggen, 39 (31/03)  
**Marie-Louise SCHYNS**, vve de Marcel Janclaes,  
 Overoth, 12 (09/04)  
**Elio SAULLE**, vf de Irma Serrecchia,  
 rue du Pensionnat, 7 (12/04)  
**Ellengart FIDORRA**, vve de Werner Parplies,  
 rue Longue, 19 (05/02)  
**Marie PIETTE**, vve de Joseph Auguste,  
 rue du Pensionnat, 7 (21/02)  
**Mariette COLLE**, rue de l'Église, 10 (16/03)  
**Christine FLORQUIN**, vve de Richard Moray,  
 rue de la Station, 29 (20/03)  
**Dorothea RENTMEISTER**, épouse de Raoul Raden,  
 La Sablière, 38 (02/04)  
**Monique NANGNIOT**, route Jean XXIII, 32 (25/03)  
**Léonhard ORTMANN**, époux de Irène Fritz,  
 Nereth, 19 (18/04)  
**Sarah NIESETTE**, rue Plein-Vent, 28 (14/04)

## PARUTIONS 2015 DU BULLETIN COMMUNAL :

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
juillet/août 2015	<b>15-juin-15</b>	lundi 13 juillet
sept/oct 2015	<b>15-août-15</b>	lundi 7 septembre
nov/déc 2015	<b>15-oct-15</b>	lundi 9 novembre

**N.B.** La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

## Cartes d'identité électroniques belges

**Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois (de 9 à 12 h).**

### Attention !

**Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration seront fermés tous les après-midi du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.**

**En outre, il n'y aura qu'une permanence par mois pour les cartes d'identité électroniques : le 3<sup>e</sup> samedi de juillet (18/07) et le 1<sup>er</sup> samedi d'août (01/08).**

**L'administration fonctionnant en service réduit, il est possible que le temps d'obtention de certains documents soit un peu plus long que durant l'année.**

**Merci de votre compréhension.**

## OBJETS TROUVES

**Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)**

**TROUVE, le 1<sup>er</sup> mars au cimetière de Baelen, un trousseau de 5 clés de maison.**

**Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.**



### Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 - 12h 13h30 - 16h00
Mardi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous
Mercredi	8h30 - 12h 13h30 - 16h00
Jeudi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous
Vendredi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous

**Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h00 à 12h00**

## Conseiller énergie

**Roland Fanielle** est présent à la commune les semaines paires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : [roland.fanielle@gmail.com](mailto:roland.fanielle@gmail.com).

**Stéphane Dohogne** est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : [stephane.dohogne@commune-plombières.be](mailto:stephane.dohogne@commune-plombières.be).

Monsieur Dohogne peut également vous recevoir à Welkenraedt ou à Plombières.

**N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...**

## Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

**Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.**

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

**L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.**

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **6,10€**.

**En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 109,80 ou 174,30€ selon le cas !**

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.gov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

**Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (le premier et troisième samedi de chaque mois)**



### Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Le bureau de l'ALE est ouvert tous les jeudis de 9h00 à 12h00

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen • Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17 • [ale@baelen.be](mailto:ale@baelen.be)

### Informations à propos de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

Une ALE est une association sans but lucratif (ASBL) créée par la commune ou par un groupe de communes. Diverses activités qui ne sont pas rencontrées par le circuit du travail régulier peuvent être effectuées, sous certaines conditions, dans le cadre de l'ALE.

#### Qui peut faire appel aux services de l'ALE ?

Des personnes privées, des autorités locales (communes, CPAS), des ASBL et autres associations non-commerciales, des établissements d'enseignement et des entreprises des secteurs horticole et agricole, peuvent faire effectuer des activités par des travailleurs ALE.

#### Qui entre en ligne de compte pour travailler dans l'ALE ?

- des chômeurs complets indemnisés qui sont au chômage depuis 2 ans (ou 6 mois s'ils ont atteint l'âge de 45 ans);
- des chômeurs complets indemnisés qui, au cours des 36 mois précédant leur inscription dans une ALE, ont été indemnisés pendant au moins 24 mois;
- des personnes qui bénéficient du revenu d'intégration ou d'une aide sociale financière du CPAS et qui sont inscrites comme demandeur d'emploi inoccupé.

#### Quelles sont les activités autorisées en ALE ?

Auprès des personnes privées:

- les petits travaux d'entretien et de réparation au domicile de l'utilisateur refusés par les professionnels en raison de leur faible importance;
- la garde et les soins apportés aux animaux domestiques en l'absence des propriétaires (p.ex. pendant les vacances), s'il n'y a pas de pension pour animaux dans les environs;
- l'aide au petit entretien du jardin; l'aide à la garde ou à l'accompagnement d'enfants, de personnes malades, âgées ou handicapées (e.a. garde d'enfants au domicile de l'utilisateur, faire les courses pour des personnes âgées);
- l'aide pour accomplir des formalités administratives;

**Important :** l'aide à domicile de nature ménagère n'est plus autorisée sauf pour les utilisateurs qui souhaitent renouveler leur inscription à l'ALE, à condition qu'au 1<sup>er</sup> mars 2004, ils étaient en possession d'un formulaire d'utilisateur; valable pour l'exécution de l'activité d'aide à domicile de nature ménagère.

Des activités sont également autorisées auprès des autorités locales, des ASBL et autres associations non commerciales, des établissements d'enseignement et auprès des secteurs de l'agriculture et de l'horticulture. Pour plus d'informations quant à ces activités, veuillez prendre contact avec la préposée ALE ou consulter le site de l'ONem [www.onem.be](http://www.onem.be).

#### Quelles formalités devez-vous accomplir pour être inscrit en ALE ?

Les personnes qui souhaitent être inscrites à l'ALE (travailleurs et utilisateurs) peuvent s'adresser à la préposée de l'ALE :

**Marie-Hélène Van Bossche**

■ **Distribution du bulletin communal**

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ **Faire paraître de l'info dans le bulletin communal**

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « [bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be) » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail ([bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be)) ou par téléphone au Bourgmestre qui gère la coordination (tél 0476/40.67.14).

**Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!**

■ **Précisions sur le permis de conduire**



En raison des informations parues dans les médias sur la validité des anciens permis de conduire, vous êtes nombreux à vous présenter à la commune pour demander des explications.

Les anciens permis de conduire (roses, en carton) sont valables jusqu'en 2033. Leur remplacement n'est pas obligatoire.

Cependant, lorsque le permis de conduire est détérioré, ou lorsque la photographie est non ressemblante (ce qui est souvent le cas avec un permis émis il y a plus de 20 ans), il faut

demander son renouvellement.

Un problème peut également se poser pour certaines catégories qui ne sont pas indiquées sur le permis de conduire mais dont est bien titulaire le porteur du permis (par exemple à l'époque, un titulaire de catégorie B recevrait automatiquement le permis A de la classification actuelle).



Le nouveau permis de conduire (plastifié, format carte bancaire) est valable pour une durée de 10 ans et coûte 30 euros. Pour faire une demande de renouvellement, présentez-vous à l'administration communale muni de votre permis de conduire, de votre carte d'identité, et, si vous n'êtes pas en possession d'une carte d'identité électronique ou si votre photo n'est plus ressemblante, d'une photo d'identité de bonne qualité.

A partir de 2033, seul le permis de conduire format carte bancaire sera valable.

■ **Plaines de vacances : début des inscriptions pour l'été**

La commune de Baelen organise des plaines de vacances durant 6 semaines : du 6 au 31 juillet et du 10 au 21 août. Ces plaines, subsidiées et contrôlées par l'ONE, sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans. Un programme d'animation varié est concocté chaque semaine par l'équipe d'animateurs, offrant aux différents groupes des activités ludiques, sportives, créatives et toujours amusantes pour des vacances inoubliables.

Tarif des plaines de vacances : 40€ par semaine et par enfant (32€ pour les semaines de 4 jours).

Renseignements et inscriptions sur le site internet communal ([www.baelen.be](http://www.baelen.be), rubrique Loisirs), ou auprès d'Anne-Christine Roemers, commune de Baelen ([ac.roemers@baelen.be](mailto:ac.roemers@baelen.be) ou 087/76.01.10). Ne tardez pas, les inscriptions seront clôturées le 15 juin !



■ **Recrutement**

Depuis le mois de février, la commune a engagé Alain Beusen pour renforcer l'équipe des ouvriers communaux.

Ses principales tâches consistent à organiser le travail de l'équipe, à établir les plannings pour l'entretien des voiries et des bâtiments, à remplacer le brigadier lorsque celui-ci est absent.



Originaire de Jalhay, **Alain Beusen** a travaillé auparavant durant 24 ans comme collaborateur technique dans un domaine de vacances à Spa. Il apporte toute son expérience et son enthousiasme à ce nouveau défi.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

■ **Les centres de revalidation pour animaux**

Les centres de revalidation des espèces animales vivant naturellement à l'état sauvage (CREAVES) ont pour objet de recueillir les animaux protégés trouvés malades ou blessés. Après revalidation, ces animaux sont, dans la mesure du possible, relâchés dans la nature. On compte actuellement 16 centres en Wallonie.

**Que faire d'un animal sauvage blessé ou malade ?**

Ne vous précipitez pas ! Certains jeunes animaux s'aventurent à l'extérieur sans être perdus. Il faut d'abord bien les observer pour être sûr qu'ils sont seuls. Les oisillons peuvent être remis au nid ou placés à l'abri à proximité du lieu de découverte. Les jeunes mammifères ne doivent pas être touchés par un humain, leurs parents risqueraient de s'en détourner.

Si on trouve un animal manifestement livré à lui-même, blessé ou malade, il faut l'amener le plus rapidement possible dans un centre de revalidation.

Soigner, nourrir et rééduquer un animal sauvage nécessite de bonnes connaissances. Si vous tentez de le soigner ou de le nourrir vous-même, vous risquez de faire plus de mal que de bien ! Les centres de revalidation possèdent l'expérience nécessaire pour soigner les animaux blessés. Tous bénéficient des services d'un vétérinaire, qui s'assure que l'animal est pris en charge et soigné puis sera remis en liberté dans les meilleures conditions.



Les résultats sont encourageants : chaque année, environ 3500 oiseaux et mammifères retrouvent la liberté après un séjour dans un centre de revalidation. Pour en savoir plus ou pour connaître l'adresse des centres de Wallonie, vous pouvez consulter la brochure disponible à l'administration communale ou le site [www.biodiversite.wallonie.be](http://www.biodiversite.wallonie.be), rubrique Agir, CREA.VES.

■ **1718 : le numéro vert de la Wallonie**

Le numéro vert gratuit de la Wallonie devient plus facile à retenir. 1718, c'est le nouveau lien quotidien entre le citoyen et l'administration. Ses 9 agents traitent 500 appels par jour, de 8h30 à 17h. Vous y trouverez des réponses concrètes sur les différentes matières de la compétence de la Région Wallonne, pour mieux vous orienter parmi les services offerts par l'administration. Le numéro vert, c'est aussi une aide pour les différentes démarches administratives et la possibilité de commander des brochures. Un numéro à retenir !

Pour les citoyens germanophones, le même service existe en allemand : formez le 1719.

■ **En images : un week-end de théâtre à Membach**

Salle comble pour les deux représentations de la pièce « Paroles de fric » par la troupe « Scène entr'amis » ! Ces acteurs amateurs ont travaillé d'arrache-pied pour offrir aux nombreux spectateurs présents ces 21 et 22 mars une belle démonstration de leurs talents dans ce vaudeville contemporain en deux actes. Une performance admirable dont nous les félicitons.



■ **Serez-vous l'Artisan 2015 ?**

Chaque année, depuis 10 ans, le concours « La Vitrine de l'Artisan » met en évidence 10 artisans de qualité, permet au public de découvrir leurs produits et suscite des vocations auprès de jeunes. Le concours est ouvert à toute personne disposant d'un numéro d'entreprise, exerçant une activité manuelle artisanale et résidant en Belgique. Il est doté de nombreux prix. Inscrivez-vous ! Rendez-vous sur le site [www.lavitrinedelartisan.com](http://www.lavitrinedelartisan.com). Vous y trouverez toutes les

informations nécessaires ainsi que le formulaire d'inscription. Attention, la date limite est fixée au 15 mai 2015.



■ **Permis de classe 3 : plus simple et en ligne**

Toute personne qui souhaite exercer une activité industrielle, artisanale, agricole ou commerciale doit introduire une demande de permis d'environnement. Trois types de permis sont prévus par la réglementation : permis de classe 1 pour une activité ayant un fort impact sur l'environnement, de classe 2 en cas d'impact moyen et de classe 3, les plus courants, pour un impact faible. Quelques exemples d'activités nécessitant un permis de classe 3 : citernes de plus de 3000L, restaurants de plus de 100 places, ateliers de menuiserie, friteries permanentes, chenils, refuges ou pensions de 4 à 10 animaux,...

Il est à présent possible d'introduire sa déclaration de classe 3, c'est-à-dire la demande de permis, de manière électronique auprès de la commune. Le formulaire a par ailleurs été simplifié afin de le rendre plus lisible et plus facile à compléter. Deux possibilités s'offrent à vous :

Soit vous décidez d'introduire la déclaration de classe 3 vous-même, par voie électronique via votre espace personnel, accessible sur le site portail de la Wallonie (<http://espacepersonnel.wallonie.be>), ou directement à l'adresse <http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/5442>.

Soit vous décidez d'introduire la déclaration de classe 3 via la commune et avec notre aide en vous présentant au service urbanisme pendant les heures d'ouverture :

lundi et mercredi de 8h30 à 12h

mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Vous trouverez un lien vers le formulaire de déclaration sur le site internet communal, [www.baelen.be](http://www.baelen.be), dans la rubrique Services Communaux, Permis d'environnement.

■ **Visitez l'Arboretum de Mefferscheid !**

Avec le retour des beaux jours, l'arboretum de Mefferscheid est à nouveau accessible en voiture. Pour y arriver, vous devrez rejoindre Hestreux par le haut, donc en traversant Eupen et en suivant la route qui mène à la Baraque Michel. Si vous préférez éviter le détour, allez-y

à pied ! Au départ de Membach, vous pouvez rejoindre le chêne du rendez-vous, puis suivre le nouveau balisage qui a été mis en place entre le chêne du rendez-vous et l'arboretum. De quoi faire une belle balade en forêt avant de rencontrer le dragon de Mefferscheid...



■ **Aménagement du centre de Baelen : le dossier avance**

Le permis d'urbanisme pour l'aménagement du cœur du village a été délivré le 30 mars dernier par le fonctionnaire délégué. Son cahier des charges a été approuvé par le conseil communal ce 20 avril. Il reste à recevoir l'accord du Ministre pour lancer les soumissions et adjudger les travaux. Après approbation de l'adjudication par le Ministre, l'ordre de commencer les travaux pourra être donné. Petit à petit, ce gros dossier progresse donc, même s'il est encore trop tôt pour avancer une date de début pour les travaux.

■ **Nouvelle législation « Pesticides » en Wallonie**

Pour répondre aux exigences européennes en matière de santé publique et de protection de l'environnement, notre commune, en tant qu'utilisateur professionnel de produits phytopharmaceutiques (comme les herbicides), a cessé d'utiliser ce type de produits en 2014. La manière d'entretenir l'espace public et ses espaces verts a donc changé. Pour vous aussi, la législation a évolué. Il va donc falloir modifier quelque peu les pratiques actuelles...

**Ce qui change dans votre commune**

En 2014, la commune a acquis un désherbeur thermique pour traiter les trottoirs et allées publiques. Cette machine fonctionne uniquement à l'eau chaude et permet donc d'éviter le recours aux herbicides.

Sur le territoire de notre commune, vous constaterez certains changements reflétant la manière différente dont nous allons gérer notre territoire. Certains espaces conserveront leur aspect horticole mais d'autres permettront un plus grand développement de la nature tout en faisant toujours l'objet d'une gestion de la part de nos services. Enfin, certaines modifications sur le terrain prendront du temps pour se mettre en place. Nous comptons dès lors sur votre patience et votre compréhension face à ces changements.

**Ce qui change pour vous en tant que citoyen**

Rappelons que chaque propriétaire ou locataire doit tenir en état de propreté le trottoir ou l'accotement jouxtant la maison qu'il occupe. Cette même personne est tenue d'enlever la végétation sur les trottoirs ou accotements longeant sa demeure et de veiller à ce qu'ils soient constamment praticables. Depuis septembre 2014, vous devez vous aussi respecter l'interdiction de l'utilisation d'herbicides pour assurer l'entretien des portions de trottoirs qui vous concernent. Ceci concerne également votre allée de garage ou votre cour, si elle est reliée à une collecte des eaux de pluie, ou si elle est bordée par un ruisseau.

**Il s'agit de respecter des « zones tampons » sans pesticides. Cela signifie qu'une attention particulière doit être appliquée :**

aux terrains bordés par des trottoirs qui sont pourvus d'un filet d'eau par exemple : on ne pourra pas pulvériser à moins d'un mètre de celui-ci ;

aux terrains bordés par un cours d'eau : on ne pourra pas pulvériser à moins de six mètres de celui-ci ;

à ces deux mêmes types de terrains (bordés par un trottoir avec filet d'eau, ou bordés par un cours d'eau) s'ils comportent une pente de plus de 10 % : on ne pourra pas pulvériser à moins d'un mètre du haut de la pente.

**KERMESSE à BAELEN 2015**  
**du samedi 6 au mardi 9 juin**

**Samedi 6 juin** : 14h : **Concours de dessin** et **spectacle pour enfants** de 4 à 12 ans dans les jardins du presbytère de Baelen (org. L.A.C.)

**Samedi 6 juin** : 21h : **BAL DE LA KERMESSE** avec le DJ Jacques Franssen (org. Sté Royale de Tir St-Paul)

**Du vendredi 29 mai au dimanche 7 juin** : dans la salle du conseil et l'atrium de la maison communale :

**EXPOSITION** : résultat des fouilles de Nereth (org. L.A.C. / Service d'Archéologie de la province de Liège) + exposition d'affiches anciennes (org. L.A.C.)

**Dimanche 7 juin** : entre 15h et 17h30 : **COURSE CYCLISTE** (dép. et arr. rue Plein-Vent) (org. Club Cycliste Baelenois)  
Dimanche après-midi, dans le chapiteau : service bar assuré par le club de Volley Ball JBM VBC Baelen

**Mardi 9 juin : JOURNEE DE LA SOCIETE DE TIR St-PAUL**

10h : Messe pour les vivants et défunts de la société, et plus particulièrement pour les membres décédés après la fête patronale, suivie d'un petit cortège dans le village accompagné de la fanfare et des enfants de l'école.

14h30 : Cortège, toujours accompagné de la fanfare, vers le champ de tir.

15h : Début du tir à l'oiseau

Après la chute du coq, les aînés exécuteront le jeu du drapeau en l'honneur du nouveau roi. Serjean animera la soirée ainsi que l'entrée du nouveau roi.

Le comité de la Société Royale de Tir St Paul remercie l'administration communale et la police pour leur collaboration, la fanfare pour sa participation aux cortèges et l'animation dans le parc, ainsi que la commission des jeunes du F.C. Baelen pour le service au bar ce jour.

**MESURES DE SECURITE POUR LA COURSE CYCLISTE DE LA KERMESSE**

Le dimanche 7 juin 2015, à partir de 13h jusque 18h, des mesures seront prises pour assurer la sécurité des coureurs et des spectateurs de la course. L'arrêt de police pourra être consulté en ligne sur le site internet communal [www.baelen.be](http://www.baelen.be) la semaine précédant la course.

**KERMESSE à MEMBACH 2015**  
**du 27 au 30 juin**

**Samedi 27 juin :**

14h : Concours de dessin et spectacle pour enfants de 4 à 12 ans à la résidence Saint-Joseph (org. L.A.C.)

20h : Salle St Jean : GRAND BAL en l'honneur du Roi.

**Du samedi 27 juin 14h au dimanche 5 juillet 18h**, à la résidence Saint-Joseph : Exposition de peintures de Sophie LEDENT. L'exposition sera accessible pendant les heures d'ouverture de la Résidence.

**Présence des manèges du 27 au 30 juin.**

**Dimanche 28 juin :**

16h : CORTEGE de la Société Royale St Jean et TIR à l'oiseau. Accueil de notre nouveau Roi au local de la salle Saint Jean à l'expiration du tir.



**Poste de Police de Baelen**  
Heures d'ouverture :

**Lundi, mardi, jeudi** : de 9h30 à 11h30  
**Mercredi, vendredi** : de 15h00 à 17h00  
**1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois** : de 9h30 à 10h30

**Tél. : 087/76.66.71**

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)  
En cas d'urgence, formez le 101

**Collecte des déchets ménagers**

A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI : chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le dimanche après 18h ou le lundi avant 6h.



## COMMUNE DE BAELEN MERITES SPORTIF, CULTUREL ET ASSOCIATIF, ET DU DEVOUEMENT LOCAL POUR L'ANNEE 2014



### Les lauréats et les nominés à l'issue de la soirée des Mérites

Le 20 février dernier a eu lieu la cérémonie de remise des mérites. Au cours de cette soirée très conviviale, toutes les personnes présentes ont pu voter pour leur candidat favori dans chaque catégorie. Les votes récoltés ont ensuite été ajoutés à ceux de la commission sports et loisirs, qui s'était réunie la semaine précédente. Voici les lauréats de chaque catégorie :



#### Le Mérite sportif a été attribué à **MAUREEN KRÄMER**

Maureen Krämer a 17 ans et est membre du club d'athlétisme de Herve. Pour la saison 2014-2015, elle est 1<sup>re</sup> au classement provisoire du challenge provincial de cross. Ses objectifs : arriver dans le top 5 francophone à Dour et le top 10 au championnat de Belgique de cross. Elle vise aussi le podium pour le championnat de Belgique sur 3000m en septembre et aimerait améliorer ses records personnels (5'03 sur 1500m, 10'59 sur 3000m, 3'15 sur 1000m) !

Maureen participe chaque année au jogging baelenois. En 2014, elle était 1<sup>re</sup> Baelenoise et 3<sup>e</sup> dame du classement général. Elle a pris part, avec Francis Rauw et 15 autres sportifs, au trophée des communes organisé à Arlon en septembre 2014. Ses prestations et celles de Francis, qui était l'autre nominé au Mérite sportif, ont permis à notre commune d'être deuxième au classement du jogging. Une performance remarquable face aux 91 communes inscrites !

#### Nominé par le R Baelen FC, « son » club de football, **PIERROT TAETER** a obtenu le Mérite du dévouement local.

Depuis de nombreuses années, l'aide de Pierrot est précieuse pour le club. Il est présent à chaque journée de foot dans le village. A chaque match à Baelen, il est le Monsieur Entrées, il est dans la buvette pour donner un coup de main ou autour du terrain pour supporter toutes les équipes. Il a aussi, pendant un moment, pris la présidence du club pour assurer sa continuité, en attendant un nouveau président et comité. Bref, un bénévole toujours disponible à tout moment, pour toutes les tâches, avec un enthousiasme sans cesse renouvelé.



Pierrot Taeter (à gauche) et Alex Cools, l'autre nominé au Mérite du dévouement local, entourant l'échevin des Sports, André Pirnay

Pierrot Taeter est également « la voix » de la Saint-Paul, celui qui, le mardi de la kermesse, appelle les tireurs et assure les commentaires sur l'état de l'oiseau de bois, faisant ainsi monter la pression jusqu'à l'instant fatidique où le nom du nouveau roi est connu.

#### Le Mérite culturel/associatif a été remis à **JOSIANE MEYER**

Josiane Meyer était nominée par la Cavalerie St-Georges de Baelen, dont elle a assuré la présidence pendant 12 ans, de 2002 à 2014. Elle remplaçait Joseph Vanwissen, décédé inopinément en 2002. Un défi qu'elle a relevé avec brio ! Elle a tenu ce rôle avec beaucoup de rigueur, de bon sens et de simplicité. Aidée par toute sa famille, elle a su garder une bonne ambiance au sein du groupe et assurer la continuité de la Cavalerie St-Georges.

En nommant Josiane pour le Mérite culturel/associatif, les membres de la Cavalerie souhaitaient la remercier pour tous les moments passés en sa compagnie : les balades, les rallyes équestres et randonnées, toujours organisés avec générosité et motivation.

#### Enfin, **MARIE-LOUISE BALTUS** a obtenu, à titre posthume, sur proposition du club TT Daltons de Membach, le titre de **Baelenoise de l'année 2014**.

Marie-Louise Baltus, enlevée à l'affection de tous ses proches en décembre 2014, était connue pour son engagement en faveur des associations baelenoises, et tout particulièrement au sein de la société de gymnastique et de l'Amicale des Pensionnés de Baelen. Elle a assuré de nombreuses fonctions administratives au sein de plusieurs sociétés, et s'est également investie dans le conseil d'administration du centre culturel et sportif de Baelen. Le titre a été remis à sa fille Laure.



Marie-Louise Baltus, qui habitait rue Longue, était institutrice à la retraite. De nombreux enfants du village ont bénéficié des cours de soutien qu'elle donnait toujours avec plaisir. C'était une voisine en or, qui se transformait tous les mercredis en chauffeur pour emmener ses voisines en visite à la maison de repos, et toujours disponible pour leur rendre service, les aider à se déplacer ou à faire leurs courses. Le titre de Baelenoise de l'année est une belle manière de la remercier pour son engagement de tous les instants.

Nos félicitations à tous les nominés de cette édition 2014, l'important dans ces joutes conviviales n'étant pas de gagner mais de voir ses efforts reconnus et mis en avant !



## Déclarations fiscales 2015

Comme chaque année, un fonctionnaire de l'administration des finances sera à votre disposition pour vous aider à compléter votre déclaration fiscale.

**La permanence aura lieu le jeudi 4 juin 2015 de 9h à 11h30 à la maison communale.**

N'oubliez pas de vous munir de tous les documents utiles à votre déclaration.



## Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

### SPI

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE  
Tél. : 04/230.11.11 Fax : 04/230.11.20  
www.spi.be



## Les permanences Logeo dorénavant sur rendez-vous

Depuis le 16 mars 2015, le système d'inscription des candidats locataires a changé. Les inscriptions se feront sur rendez-vous au 087/325.390.

Les rendez-vous seront fixés le lundi matin ou le jeudi après-midi. Les candidats pourront prendre rendez-vous par téléphone ou en se présentant au bureau de Logeo, l'agence immobilière sociale, tous les jours entre 8h30 et 12h ou entre 13h et 16h30, rue du Collège, 62, 4800 Verviers.



## PROPRETE et TRANQUILLITE PUBLIQUES :

A la demande de plusieurs personnes, nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux leur devoir civique relatif à la propreté publique ainsi qu'à la tranquillité afin de permettre à chacun de profiter agréablement de son environnement et des espaces publics :

Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :

### « Déjections canines »

Article 156.2. :

« Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir.

Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

### « Aboiements intempestifs »

Article 129 : « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression. 129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.

## SOYONS SOLIDAIRES

### VAGUE DE CHALEUR : QUELQUES CONSEILS

**En présence d'une vague de chaleur ou de pics d'ozone, soyez attentifs aux personnes de votre entourage et particulièrement aux personnes les plus sensibles**

#### Quelques conseils

Lors de vagues de chaleur et de pics d'ozone:

- buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux (eau minérale, bouillon froid,...). Evitez l'alcool et les boissons sucrées
- restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone
- fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées
- cherchez l'ombre et les endroits frais
- si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20 heures
- n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.

#### BEBES, ENFANTS EN BAS AGE

- ne laissez pas un bébé ou un enfant dans une voiture
- protégez-les du soleil (chapeau, tee-shirt, crème solaire).

#### PERSONNES AGEES

- Rappelez-vous que les personnes isolées et/ou âgées de votre quartier nécessitent davantage d'attention par temps chaud.

Apprenez à repérer les troubles liés aux fortes chaleurs et réagissez rapidement en cas de: douleurs musculaires, crampes, spasmes, faiblesse et fatigue, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées ou vomissements.

Les troubles liés aux pics d'ozone: essoufflement lié à des problèmes cardiaques et/ou respiratoires, irritation des yeux, maux de tête, maux de gorge.

**le "coup de chaleur"**: l'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser les 40°. La peau est rouge et sèche. La personne est confuse. Sans assistance médicale, un coup de chaleur peut entraîner la mort.

#### QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE ?

Prévenez immédiatement le médecin traitant ou de garde.

Si la personne est confuse et présente une température anormalement élevée : appelez immédiatement le 100 ou le 112.

Et de toute façon, en attendant le médecin :

- mettez la personne au repos dans un endroit frais, offrez-lui de l'eau et humidifiez ses vêtements
- assurez un apport d'air frais.

Le service de Dépistage mobile de la Province de Liège sera dans notre commune les **19 et 24 juin 2015** avec le

## Mammobile

Celui-ci propose aux femmes dès 40 ans un dépistage gratuit du cancer du sein. C'est le cancer féminin le plus fréquent ; il touche 9000 femmes chaque année. Venez nous rendre visite :

### MEMBACH

rue Albert 1<sup>er</sup>, devant les n°10 et 12

vendredi 19 juin

de 9h30 à 12h et de 12h30 à 15h

### BAELEN

parking du parc communal

mercredi 24 juin

de 9h à 12h, 12h30 à 17h30, 18h à 20h

Rendez-vous OBLIGATOIRE  
au 04/237.94.84.



ROYAUME DE BELGIQUE

Service public fédéral

Affaires étrangères,

Commerce extérieur et

Coopération au Développement

Soyez heureux de partir en voyage mais...

Ne souriez plus sur vos photos de passeport !

Si vous avez besoin d'un nouveau passeport, soyez très attentif à votre photo.

Elle doit en effet être conforme aux normes de l'O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale). Ces normes sont plus strictes que par le passé. Si votre photo n'est pas conforme, votre commune devra la refuser.

Quatre réflexes de base à adopter. Lorsque vous faites votre photo, pensez à :

- Avoir une **expression neutre** : bouche fermée, pas de sourire.
- Garder la **tête et les épaules droites**, face à l'objectif.
- Bien **dégager votre visage** : on doit voir votre front, votre menton et la naissance de vos oreilles.
- Avoir les **yeux bien visibles** : pas de reflet dans les lunettes, pas de verres teintés, pas de monture trop large ou qui passe au ras des yeux.

Tous les autres critères de l'O.A.C.I sont aussi très importants.

Pour en savoir plus et pour voir des exemples concrets, rendez-vous sur :

[www.photopasseport.be](http://www.photopasseport.be)

## Calendrier des tests sirènes Seveso

Les sirènes du réseau civil d'alerte installées dans les zones à risque situées autour des entreprises Seveso ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre (tous les premiers jeudis du premier mois de chaque trimestre).

Il est apparu, lors des tests précédents, que les sirènes étaient également audibles dans les communes voisines ne disposant pas (encore) de sirènes. C'est pourquoi la Direction générale Centre de crise (S.P.F. Intérieur) nous demande de relayer auprès de la population les dates auxquelles auront lieu ces tests.

En 2015, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15, les

**2 juillet - 1 octobre**

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alarme NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé "Signal d'essai" sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. Des informations concernant le réseau d'alerte de la Sécurité civile sont toujours disponibles sur le site Internet [www.centredecrise.be](http://www.centredecrise.be) sous la rubrique Alerte.



## Tontes de pelouses

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses est **INTERDIT** durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.

(article 132.2 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal).

## PROPRETE ET SALUBRITE PUBLIQUES



Nous constatons que les poubelles publiques sont constamment remplies, à cause des sachets d'ordures ménagères déposés par certains citoyens indécents, qui pensent ainsi réaliser une économie.

### Sachez que :

**c'est interdit** : l'ordonnance de police administrative générale interdit le dépôt d'immondices dans les poubelles publiques (article 40.5 : « Les poubelles publiques servent exclusivement pour le dépôt de menus objets utilisés par les passants ainsi que pour le dépôt de déjections canines emballées. »).

**c'est punissable** : les contrevenants sont punissables d'une amende allant de 50 à 1000€ (ordonnance de police administrative générale, Infractions relatives à la voirie communale, article 15.2).

**ce n'est pas une économie** : la collecte des déchets est facturée à la commune. Si le coût-vérité n'est pas atteint, notamment à cause de ceux qui déposent leurs excédents dans les poubelles publiques, la commune n'aura pas d'autre choix que d'augmenter le montant de la taxe sur la collecte des immondices. Au final, ce seront donc les citoyens qui paieront.

**Le passage aux conteneurs à puce n'a pas amené de changement du point de vue du coût** : sortir un sac poubelle (poids moyen 8kg, payé 1.50€) coûte pratiquement le même prix que mettre 8kg de déchets dans le conteneur à puce gris (8kg x 0.20€ = 1.60€). Si vous utilisez le conteneur vert pour vos déchets organiques, c'est un peu moins cher (0.10€ par kilo). Comme avant, il faut trier correctement et utiliser toutes les possibilités d'éliminer vos déchets (parc à conteneurs, bulles à verre, collecte PMC et papiers/cartons, compost). Faites preuve de respect et de sens civique ! Ne déposez dans les poubelles publiques que les petites choses dont vous souhaitez vous débarrasser durant votre promenade, et pas vos ordures.

De même, par respect, lorsque vous constatez que les bulles à verres ou conteneurs Terre sont pleins, ne laissez pas les verres et les vêtements à côté. Sachez que les petits gestes inciviques en appellent d'autres et qu'un tout petit dépôt se transforme vite en décharge... Pour preuve, voyez notre photo prise ce 9 mars au parc communal. Les collecteurs n'enlèvent que ce qui est placé dans les conteneurs. Le reste (tout ce qui est déposé autour des bulles et conteneurs) doit être éliminé par l'équipe de voirie, à vos frais donc puisque c'est votre argent qui finance les ouvriers et l'élimination des déchets.

**PROVINCE DE LIEGE  
ARRONDISSEMENT DE VERVIERS  
COMMUNE DE BAELEN**

**Rapport Urbanistique et Environnemental  
(RUE)**

Aménagement de la zone d'habitat à caractère rural  
située entre la rue E. Schmuck et la route d'Eupen

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le Collège Communal informe la population qu'il a été décidé en séance du 16 avril 2015 d'ouvrir l'enquête publique concernant le Rapport Urbanistique et Environnemental (en abrégé : R.U.E.), établi par le bureau d'études PLURIS, relatif à l'aménagement de la zone d'habitat à caractère rural située entre la rue Emile Schmuck et la route d'Eupen.

Conformément aux articles 4, 18 ter et 33 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (C.W.A.T.U.P.E.), le rapport précité est soumis à enquête publique du lundi 4 mai 2015 au jeudi 4 juin 2015 inclus. La réunion telle que prévue à l'article 4, 8° du Code précité sera organisée le mardi 19 mai 2015 à 19h00, à la salle du Conseil, rue de la Régence 1 à 4837 Baelen.

Les documents relatifs à cette enquête peuvent être consultés durant la période susmentionnée à l'Administration Communale - service urbanisme (tél. 087/76.01.21) - Rue de la Régence 1 à 4837 Baelen, tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h00, les mardi et jeudi de 14h00 à 16h00, ou sur rendez-vous ; ils peuvent également être consultés sur le site internet de la Commune : [www.baelen.be](http://www.baelen.be).

Les observations ou réclamations éventuelles peuvent être exprimées avant l'expiration du délai d'enquête, par courrier ordinaire, fax (087/76.01.12) ou courrier électronique ([urbanisme@baelen.be](mailto:urbanisme@baelen.be)), à l'attention du Collège Communal, rue de la Régence 1 à 4837 Baelen, ou formulées à l'agent du service urbanisme. A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés, les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Par le Collège,  
La Directrice générale,  
C. PLOUMHANS

Le Bourgmestre,  
M. FYON



**Nouveau système pour les gardes médicales : urgences et continuité des soins**

Depuis le mois de mars, le mode de fonctionnement de la garde de médecine générale a subi une profonde restructuration. Ce changement a pour but de pallier la diminution du nombre de médecins généralistes et d'assurer à tous une bonne prise en charge des problèmes médicaux, y compris les week-ends et jours fériés.

**Comment ça marche ?**

La nuit (entre 19h et 8h), le week-end (du vendredi 19h au lundi 8h) et les jours fériés, si votre médecin est indisponible, vous pouvez contacter un numéro unique pour toute la région : 087/33.87.00.

**En semaine**

En semaine (nuits du lundi au jeudi), le médecin de garde pour la région traitera votre appel.

**Le week-end et les jours fériés**

Votre appel parviendra au dispatching de garde et sera traité en fonction de la motivation de l'appel :

SOIT un rendez-vous sera fixé au poste de garde durant ses heures d'ouverture.

En journée, le poste de garde est situé dans l'ancienne école communale de Henri-Chapelle.

La nuit, vous serez invités à vous rendre au poste de garde de Verviers, rue de la Marne 4 (face aux urgences de l'hôpital de Verviers).

SOIT, si vous ne pouvez pas vous déplacer, un médecin généraliste de garde vous sera envoyé à domicile.

SOIT, si la situation nécessite une prise en charge rapide, le préposé contactera le SMUR, qui se rendra d'urgence à votre domicile.

**Attention, le poste de garde est accessible uniquement sur rendez-vous. Il faut donc toujours appeler le service de garde (087/33.87.00) avant de vous y rendre.**

La réforme de la garde de médecine générale est indispensable pour garantir la pérennité du service de garde dans nos régions et assurer à tous des soins de santé à tout moment. Une fois l'habitude prise, vous constaterez que ces nouveaux services vous faciliteront la vie :

- Le numéro du médecin de garde est toujours le même ;
- Vous ne devrez plus chercher l'adresse du médecin de garde, vous saurez où est le poste de garde ;
- Le poste de garde travaillant sur rendez-vous, votre passage sera de courte durée.

## La Commission Locale de Développement Rural

### La CLDR, qu'est-ce donc ?

C'est une commission consultative qui se compose de bénévoles représentant les différents groupes sociaux, économiques et culturels ainsi que les différents villages et hameaux de la commune. Ce groupe d'habitants fait des propositions et donne son avis au Conseil Communal. Toute personne habitant la commune de Baelen peut s'inscrire.

### Pourquoi y participer ?

Quelques motivations de membres en place :

- « les réunions sont conviviales, on rencontre des personnes du même village ».
  - « j'aime m'investir dans l'avenir de mon quartier, mon hameau, ma commune ».
  - « j'aimerais soutenir des projets pour les jeunes et les agriculteurs ».
  - « Après avoir participé à différentes réunions, je suis persuadé qu'un village ne peut vivre sereinement qu'en collaboration avec sa population ».
- C'est l'occasion de voir les choses de l'intérieur et de participer aux prises de décisions pour différents projets. C'est aussi une occasion de rencontres autour d'un projet commun, un partage d'idées épanouissant.

### Donnez votre avis, participez...

Vous avez des idées concernant l'avenir de votre commune, vous êtes porteur d'un projet pour votre village, vous souhaitez initier

une action, ... La CLDR se réunit environ 4 fois sur l'année et suit entre autres les réalisations des projets et actions qui se trouvent dans le PCDR, le programme communal de développement rural. Les réunions se tiennent en semaine et en soirée.

Plusieurs projets sont actuellement à l'ordre du jour, notamment :

- 1) Création d'une identité communale : mise sur pied d'un concours pour la création d'un logo et d'un slogan pour la commune de Baelen, en collaboration avec les services administratifs.
- 2) Organisation d'une Journée des Associations (pour faire connaître ce qu'elles font, trouver de nouveaux participants ou membres, ..)
- 3) Protection active de l'environnement (problématique des pesticides,...) : implication des particuliers aux côtés de la commune en vue de la réduction de l'utilisation des pesticides
- 4) Développement d'un tourisme vert : notamment sentier de promenade vers l'arboretum de Mefferscheid et valorisation de celui-ci
- 5) Valorisation des produits du terroir : une 2<sup>ème</sup> édition de l'opération « Oh le goût » est prévue en octobre prochain : plusieurs types d'actions peuvent être menées : petit déjeuner « local » dans les écoles, promotion des producteurs locaux, buffet des produits régionaux.

### Pour en savoir plus :

Contactez la Fondation Rurale de Wallonie (Stany Noël ou Anne Orban), par téléphone au 080/67 84 70, par courrier rue Géréon, 3, 4950 Waimes, ou par mail à a.orban@frw.be.

## Le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel a besoin de vous!



Votre commune fait partie d'un Parc naturel ! Peut-être le saviez-vous, peut-être pas ? Par contre vous êtes certainement conscients du cadre de vie exceptionnel dans lequel vous vivez. Ce cadre de vie doit être préservé et c'est l'une des missions du Parc naturel.

Pour y arriver, l'équipe du Parc naturel renouvelle son programme d'actions pour les dix prochaines années.

Nous sommes persuadés que l'avenir du Parc naturel concerne l'ensemble de ses habitants et de ses acteurs. Chacun est concerné de près ou de loin par ce qui s'y passe. Nous serions heureux de définir avec vous, qui avez une connaissance du territoire, les actions futures à y mener. Et nous voudrions connaître vos réponses à certaines questions, comme :

**Qu'attendez-vous du Parc naturel ? Comment développer des activités économiques tout en préservant le cadre de vie ? Quel avenir pour l'agriculture? Quelles solutions pour protéger durablement nos ressources en eau ? Comment développer le tourisme dans la région? Comment assurer l'approvisionnement énergétique? Que faire pour gérer durablement nos paysages? Que faire pour lutter contre la disparition croissante d'espèces animales et végétales ? Quel est l'avenir de nos forêts ?**

Bien entendu, bien d'autres questions que les exemples ci-dessus devront trouver une réponse, si nous voulons planifier durablement le développement du territoire.

Vos avis, vos points de vue et suggestions nous permettront de définir les projets à mener et de construire un programme cohérent et adapté.

### Vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice?

Plusieurs options s'offrent à vous:

En mai et juin 2015, nous organisons des consultations publiques. Chacune de ces rencontres sera accompagnée d'une dégustation de produits du terroir, afin de favoriser les échanges dans une ambiance agréable et décontractée.

Date	30/05/2014	13/06/2015	20/06/2015
Heure	18h00 - 21h30	18h00 - 21h30	18h00 - 21h30
Lieu	Maison du Parc Botrange Route de Botrange,131 4950 Robertville	Administration communale d'Eupen Rathausplatz, 14 4700 Eupen	Administration communale de Saint-Vith Hauptstrasse, 43 4780 Saint-Vith
Langues de la consultation	Français avec traduction en allemand	Allemand et traduction en français	Allemand

Vous ne savez pas assister à l'une des consultations publiques?

Rendez-vous sur le site internet du Parc naturel ([www.botrange.be](http://www.botrange.be)), sous l'onglet „programme d'actions“ et complétez le questionnaire en ligne ou alors contactez-nous par téléphone, par courrier, par mail ou venez directement nous rendre visite à la Maison du Parc Botrange.

Au plaisir de vous rencontrer, pour construire ensemble le Parc naturel de demain !

### Infos :

Internet : [www.botrange.be](http://www.botrange.be)

Questionnaire, cahiers de l'état des lieux, dates de consultations.

Téléphone : 080/440.390

Adresse : Route de Botrange 131, 4950 Waimes

9h à 17h du lundi au vendredi

Mail : [programmedactions@botrange.be](mailto:programmedactions@botrange.be)

# Intradel vous file un coup de pouce !

Nos déchets verts recyclés en un compost de qualité pour notre jardin !



## Le compost de déchets verts, c'est quoi ?

Le compost de déchets verts est le résultat d'un processus naturel, obtenu par décomposition de matières végétales telles que branchages, tailles de haies, tontes de pelouses... Le Biocentre de Jeneffe traite les déchets verts provenant des recyparcs, des entrepreneurs de parcs et jardins et des communes de la zone Intradel. Ce traitement permet la production annuelle de plus de 10 000 tonnes de compost prêt à être utilisé comme amendement.

## Pourquoi utiliser ce compost au jardin ?

- ✳ C'est un **amendement** naturel qui remplace avantageusement les engrais chimiques, tout bénéfique pour la nature.
- ✳ Il permet une meilleure **fertilité** du sol grâce aux éléments nutritifs.
- ✳ Il évite l'**érosion** du sol lors de fortes pluies.
- ✳ Il rééquilibre, améliore et revitalise la **structure** de votre sol.

## Le compost, un fertilisant naturel pour votre sol

Le compost peut être utilisé pour les potagers, arbres fruitiers ou ornementaux, arbustes, pelouses, jardinières et plantes d'appartement. Pour cette utilisation, le compost doit toujours être mélangé avec de la terre ou du terreau (1/3 de compost avec 2/3 de terre/terreau).

### Dans le potager

- ✳ Pour les **sols pauvres** ou les **légumes** aux besoins en éléments nutritifs élevés : 8 à 10 kg de compost par m<sup>2</sup>.
- ✳ Pour les **sols fertiles** ou les **légumes** aux besoins en éléments nutritifs moyens : 6 à 8 kg de compost par m<sup>2</sup>.
- ✳ Pour les **plantes** ou **légumes** aux besoins en éléments nutritifs faibles : 1 à 2 kg de compost par m<sup>2</sup>.

### Dans le jardin d'agrément

- ✳ Pour l'**entretien d'une pelouse** : répartissez 1 à 1,5 kg de compost par m<sup>2</sup>.
- ✳ Pour **planter des arbustes ou des arbres** : mélangez 20 % de compost au volume de la terre dans le trou de plantation.
- ✳ Pour **traiter les espèces fruitières** : répartissez chaque année de 3 à 5 kg de compost par m<sup>2</sup> sous la surface du feuillage et mélangez superficiellement.

### Dans les jardinières et plantes d'appartement

- ✳ Pour de **nouvelles jardinières** : ajoutez 30 à 40 % de compost à de la terre saine et aérée.
- ✳ Pour **rénover vos jardinières** : ajoutez simplement 20 % de compost à la terre existante.

## Le compost, une couverture naturelle pour votre sol

Le compost peut être utilisé sous forme de paillis comme couche de protection. Cette utilisation permet d'éviter les mauvaises herbes, de protéger votre sol et de limiter l'arrosage.

Pour cette utilisation, le compost ne doit pas être mélangé avec de la terre ou du terreau.

- ✳ Pour vos **potagers** : étendez en surface et entre les légumes une couche de 1 cm de compost.
- ✳ Pour vos **contours de potagers**, vos pieds d'arbres : après avoir décaissé sur une profondeur de 5 cm, placez un carton non imprimé et recouvrez de compost.

## Où se procurer du compost de déchets verts ?

Le compost de déchets verts est vendu en vrac au Biocentre de Jeneffe situé chaussée Verte 25/3 à 4460 Grâce-Hollogne.

### Heures d'ouverture:

**Pour les indépendants et les communes**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.  
**Pour les particuliers** le mercredi de 13h à 16h.

### Modalités pratiques d'achat<sup>(1)</sup>:

- ✳ **Particuliers** : 18 € TVAC/m<sup>3</sup> (en liquide et comptant).
- ✳ **Indépendants** : 18,87 € HTVA/t (facturation).
- ✳ **Communes** : 16,98 € HTVA/t (facturation).

- ✳ **Agriculture, maraîchage et cultures fruitières** : 1 € HTVA/t (facturation).

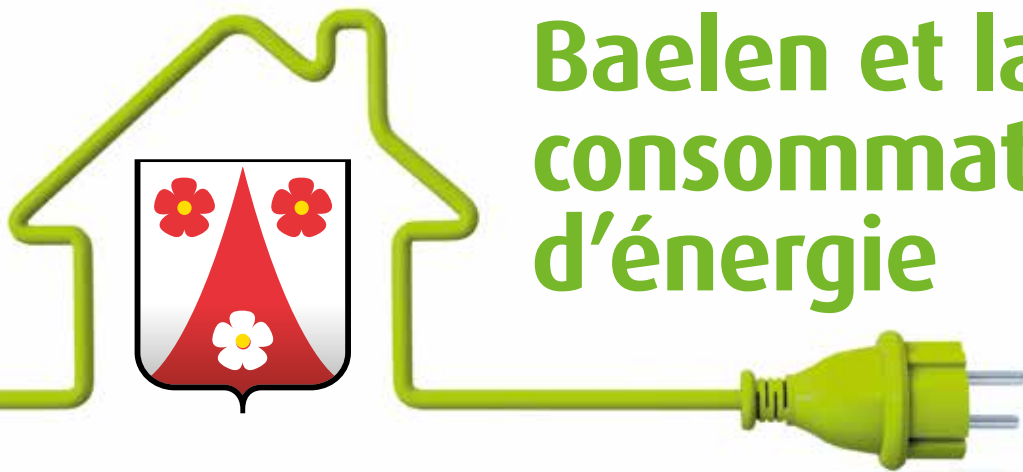
Obligation de se munir des orthophotoplans reprenant les parcelles d'épandage, la superficie des parcelles, le n° de TVA et le n° de producteur. Maximum un épandage tous les 3 ans par parcelle.

Plus d'infos sur [www.intradel.be](http://www.intradel.be)  
ou au 04 240 74 74



(1) Intradel se réserve le droit de modifier une fois par an le prix du compost. Ce prix vous sera confirmé au Biocentre de Jeneffe.

# Baelen et la consommation d'énergie



**Connaissez-vous notre conseiller en énergie ?** Engagé conjointement par la commune de Baelen et celle d'Aubel, Roland Fanielle travaille depuis février 2008 à l'amélioration et à la transformation énergétique de la commune. Son travail, défini par la charte « Commune énerg-éthique », se divise en plusieurs axes, visant une meilleure gestion énergétique tant pour les citoyens que pour les communes elles-mêmes. Nous vous proposons dans ce dossier un tour d'horizon de la réflexion sur l'énergie et des économies réalisées ces sept dernières années.

La maîtrise énergétique est devenue une question centrale pour les communes comme pour l'ensemble des citoyens. Le coût de l'énergie nous incite à accélérer nos efforts en vue de réduire notre consommation, tandis que la prise de conscience des problèmes liés au réchauffement climatique nous pousse à limiter l'impact des activités humaines sur le climat. La commune de Baelen, comme 95 autres communes, a signé la charte « Commune énerg-éthique » en 2008. Elle s'engage ainsi à adopter des comportements d'utilisation rationnelle de l'énergie. Pour atteindre les buts fixés, elle bénéficie de l'appui d'un conseiller en énergie subventionné par la Région wallonne. Le conseiller a pour mission d'aider les communes à créer une réelle dynamique de gestion énergétique, pour que l'énergie soit un facteur pris en compte dans toutes les actions.

leur construction ou rénovation, mais aussi par de l'aide directe aux citoyens : information, conseils, aide pour compléter les demandes de primes, etc. Votre conseiller en énergie peut vous aider à réaliser de belles économies !

## 1. La gestion énergétique des bâtiments communaux

La commune possède plusieurs bâtiments, dont certains, anciens, sont de gros consommateurs d'énergie. Ces dernières années, Baelen a beaucoup travaillé à l'amélioration de l'efficacité énergétique. De nombreux investissements ont été consentis, souvent largement subsidiés. Sur le terrain, en sept années de travail, les résultats sont visibles à tous les niveaux, qu'ils soient financier, environnemental, ou social, puisque l'argent économisé avec la réduction des coûts liés à l'énergie peut être réinvesti dans des projets culturels, sportifs et autres.

### Quelques exemples chiffrés :

#### Le chauffage des bâtiments communaux

Depuis 2011, la commune de Baelen chauffe plusieurs de ses bâtiments avec une chaudière biomasse alimentée avec des pellets via un réseau de chaleur. Une seule chaudière assure le chauffage de l'ancien et du nouveau bâtiment de l'école, du foyer culturel et de la maison communale. Ces installations ont été subsidiées par la Région wallonne (214.000€ de subsides reçus pour des travaux d'un montant total de 251.000€, soit 85%).



Les communes ont un grand rôle à jouer pour contribuer à réduire la consommation d'énergie. Tout d'abord, elles doivent montrer l'exemple, en réfléchissant à leur propre consommation et en la réduisant. Ensuite, elles doivent inciter les citoyens à y réfléchir à leur tour, et les aider à mieux gérer leur énergie. Cela passe par des contrôles du respect des normes de performance énergétique des bâtiments lors de



En 2010, la consommation pour ces quatre bâtiments est passée de 45.000m<sup>3</sup> de gaz (1m<sup>3</sup> de gaz = 1 litre de mazout), à environ 90 tonnes de pellets par an. En termes de consommation, il n'y a pas de différence entre 45.000m<sup>3</sup> de gaz et 90 tonnes de pellets. Par contre, depuis 2011, la superficie à chauffer est nettement plus importante : pour une consommation inchangée, nous chauffons plus de 7.000m<sup>3</sup> supplémentaires, correspondant aux bâtiments de la nouvelle école ! L'économie annuelle est d'environ 10.000€ par rapport au gaz. Il faut souligner également que l'ensemble utilise une énergie renouvelable et d'origine locale, ce qui correspond bien aux objectifs de développement durable visés par la commune.



Consommation inchangée pour 7000m<sup>3</sup> de plus à chauffer

### A Membach aussi

En 2014, l'école de Membach a été transformée et agrandie : un étage a été ajouté au volume existant, un nouveau réfectoire a été construit et l'ensemble du bâtiment a été isolé. Forte de l'expérience acquise avec la chaudière à pellets de Baelen, la commune a décidé d'installer un système de chauffage du même type à Membach. Ce nouveau système, subsidié cette fois par la communauté française (82.250€ de subsides pour des travaux d'un montant total de 86.138€, soit 95%), alimente l'école de Membach, sa nouvelle extension, le réfectoire ainsi que l'ancienne administration communale accolée à l'école. Grâce à cette nouvelle installation, nous sommes passés de 10500 litres de mazout en 2013 à 14 tonnes de pellets en 2014, alors que l'école compte un étage de plus. L'économie annuelle réalisée est de 3.500€, soit une diminution de 55%.



**Ces deux gros projets de chauffage réalisés en interne par notre conseiller en énergie permettent aujourd'hui à la commune de Baelen de chauffer 75% de ses bâtiments avec des pellets. La consommation de mazout a été divisée par 6 et la consommation de gaz a baissé de 20% sur l'ensemble du parc immobilier communal.**

Il reste deux bâtiments chauffés au mazout dont l'un (l'école maternelle de Membach) vient de voir sa chaudière remplacée par une chaudière à condensation. D'après les premiers calculs, la consommation est divisée par deux pour cette école.



L'école maternelle de Membach dispose d'une nouvelle chaudière à condensation

## 2. L'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement durable

Aujourd'hui, nous avons une bonne connaissance des coûts de l'énergie pour la commune, grâce au cadastre énergétique et à l'analyse des frais liés à l'énergie. La plupart de nos bâtiments sont à présent énergétiquement performants. Le personnel communal est sensibilisé à la valeur de l'outil qui est mis à sa disposition ; il veille à l'utilisation rationnelle de l'énergie et évite le gaspillage. Parallèlement à cela, la plupart des projets sont réalisés en interne par notre conseiller en énergie, ce qui évite les frais liés à un bureau d'étude extérieur. Ils font presque tous l'objet d'une demande de subside. Depuis 2008, environ 650.000€ ont été perçus ou vont l'être prochainement, uniquement pour les dossiers liés directement à l'énergie. Les économies ainsi réalisées par la commune pourront être réinvesties ailleurs.

Toutes ces recherches d'économie d'énergie et d'utilisation d'énergie renouvelable répondent à une démarche communale inscrite dans un processus de développement durable, auquel la commune s'est engagée depuis 2008.

Voici d'autres exemples d'investissements qui ont permis de réduire la consommation d'énergie fossile :

- Remplacement des châssis et portes : école maternelle de Membach, maison Kreisler (local patro), bibliothèque, tous les bâtiments de l'école communale, bientôt l'ancienne maison de police ;
- Isolation des toitures des écoles de Membach, isolation de la toiture du réfectoire de l'école de Baelen, du toit de l'administration communale ;
- Isolation des murs de la nouvelle école, de l'école primaire de Membach, de la façade à rue de l'école primaire de Baelen, isolation de l'administration communale ;
- Installation de panneaux photovoltaïques sur la buvette du club de football ;



- Rénovation complète du logement d'urgence du CPAS ainsi que de divers logements gérés par le CPAS ;
- Rénovation de l'éclairage du foyer culturel,
- Utilisation rationnelle de l'énergie prise en compte dès la conception de la future place communale ;
- Petits travaux divers, comme le remplacement de vannes, de systèmes de régulation, l'installation d'interrupteurs automatiques, etc.



Remplacement des châssis, isolation, panneaux photovoltaïques, autant d'investissements qui permettent de réduire la consommation

### 3. La sensibilisation du citoyen à la maîtrise de sa consommation

L'exemple apporté par la commune d'une gestion efficace de l'énergie permet aussi de stimuler les citoyens. L'utilisation rationnelle de l'énergie et l'efficacité énergétique doivent être l'affaire de tous, une préoccupation quotidienne des propriétaires et des usagers. La sensibilisation du public fait également partie des missions du conseiller en énergie ; il est à la disposition des citoyens pour les aider à choisir, dans le cadre de leur construction ou rénovation, les solutions les plus durables et adaptées à leur situation. Il est là aussi pour accompagner les citoyens dans leurs démarches. Il peut vous aider à compléter vos demandes de primes, à analyser vos factures ou à établir un plan d'amélioration énergétique de votre bâtiment, à définir les investissements prioritaires. Il n'a pas d'intérêt commercial privé : ses conseils en matière d'isolation, d'installation de panneaux solaires ou de chauffage sont neutres. Il peut ainsi vous conseiller en toute neutralité pour vos investissements « économiseurs d'énergie », ou vous aider à choisir un fournisseur de gaz et/ou d'électricité sur des critères économiques ou écologiques. Son expérience, acquise lors des transformations des bâtiments communaux, est précieuse et peut parfois aider à démontrer l'efficacité des technologies plus respectueuses de l'environnement.



Bénéficier de l'expérience des autres avant d'investir lors des week-ends Haltes Energie

En 7 ans, M. Fanielle a conseillé et aidé près de 300 citoyens Baelenois dans leurs projets de rénovation, transformation, dossiers de demande de primes énergie, isolation, remplacement de châssis, etc. Plusieurs manifestations ont également été organisées, comme les haltes énergie, les séances d'information pour comparer les divers fournisseurs d'énergie ou encore les visites de nos installations biomasse par des étudiants du Forem en formation pour devenir conseiller en énergie.

### 4. Vérification du respect des normes de performance énergétique

Avant l'octroi d'un permis d'urbanisme, le rôle du conseiller en énergie est de vérifier que le bâtiment respectera les normes de performance énergétique (norme K35, relative à l'isolation des bâtiments, ainsi que les normes de ventilation). Il s'agit de vérifier que les architectes et les maîtres d'ouvrage respecteront bien les règles en matière d'isolation, de chauffage et de ventilation des bâtiments. C'est obligatoire depuis 2008 et strictement appliqué pour chaque permis demandé. A ce jour, 140 permis d'urbanisme ont été contrôlés par rapport au respect de ces règles. La tâche n'est pas simple puisque la législation change chaque année, pour tendre vers des bâtiments de plus en plus performants et pour, à terme, atteindre le standard passif, donc avec une consommation quasi nulle. Au final, au vu du coût de l'énergie, le citoyen a tout à gagner en respectant ces normes. Isoler correctement sa maison à un prix, mais cet investissement est vite rentabilisé !

Les bâtiments communaux encore à rénover devront également respecter ces normes. Le prochain gros projet concerne l'école et le foyer culturel, pour lesquels un subside UREBA exceptionnel de 225.000€ a été accordé par la Région wallonne. Il consiste à isoler la toiture et les murs du foyer culturel, remplacer les châssis, isoler les murs côté cour de l'école ainsi que la toiture de l'école de Baelen, raccorder la bibliothèque au réseau de chaleur, et enfin l'installation de membranes photovoltaïques sur le toit du foyer culturel.

Ce projet devrait commencer dans le courant de cette année et par la même occasion, clôturer le chapitre « rénovation des écoles », pour quelques années en tout cas.



Votre conseiller en énergie :

**Roland Fanielle**

Il est présent à Baelen toutes les semaines paires, et à Aubel les semaines impaires.

A Baelen, il vous reçoit sur rendez-vous, du lundi au jeudi de 8h45 à 17h et le vendredi de 8h45 à 13h45.

Contact : 087/76.01.41  
 energie@baelen.be  
 roland.fanielle@baelen.be

**Le conseiller en énergie travaille en collaboration** avec le guichet de l'Énergie de la Région wallonne qui reste la référence absolue en termes d'énergie. Pour plus d'info, rendez-vous sur le site [www.energie.wallonie.be](http://www.energie.wallonie.be) : vous y trouverez une mine d'informations, notamment sur les réformes et mesures transitoires en cours actuellement.

## Foisonnement d'activités culturelles à Baelen-Membach depuis toujours !

Quelques exemples ...



Dans le cadre de l'exposition Des «Barbares» dans l'Empire romain. Témoignages des fouilles de l'établissement germanique de Nereth/Baelen qui se tiendra à la Maison communale, le LAC exposera également une série d'affiches de différentes sociétés locales.

Si vous le souhaitez, nous y joindrons les affiches que vous nous prêteriez éventuellement. Celles-ci vous seront, bien évidemment, restituées après l'exposition.

André Hauglustaine, Camille Meessen

# Taille des saules par le GTravail Nature de la CLDR, mais encore...

## Les nombreuses espèces de saules

La famille des « Saliacées » du genre « Salix » compte plus de 300 espèces dont une dizaine assez répandues en Europe. Parmi les saules plus connus chez nous, nous pouvons citer le saule blanc, le saule fragile, le saule cenré, le saule pourpre, le saule des vanniers (ou osier), le saule marsault, le saule pleureur...

Leur allure générale peut varier énormément d'une espèce à l'autre, allant d'une forme buissonneuse (saule pourpre) à une forme en coupole sur tronc unique rigide (saule pleureur), en passant par la forme artificielle que nous donnons au saule du vannier ou aux saules que nous taillons en têtards.



Saule pourpre - Saule pleureur - Saule du vannier - Saule têtard

Les feuilles des saules sont généralement étroites et allongées (saule pleureur, blanc, du vannier...), mais le saule marsault diffère des autres par ses feuilles arrondies.



L'écorce d'un vieux saule est, dans la plupart des cas, caractérisée par de profondes cannelures verticales (comme le saule blanc), sauf le saule marsault qui présente une peau plus lisse, tachetée, et des crevasses en forme de losanges.



## Symboles et usages

**Représentations :** Alors que le saule symbolise la vie au Tibet et l'immortalité en Chine, chez les germains il serait symbole de mort et associé aux sorcières qui habiteraient dans la cime des arbres et noueraient leur balai avec un brin d'osier (saule du vannier).

L'image du saule a une connotation négative depuis l'Antiquité, probablement parce que les fruits de cet arbre tombent avant d'être mûrs. Ainsi, le

saule, considéré comme stérile, a inspiré la représentation de la figure allégorique de la Disette car « La stérilité est la raison principale de la disette », selon l'érudit italien Ripa au XVII<sup>e</sup> siècle.

Quant au saule pleureur, il a inspiré la mélancolie chez de nombreux poètes en raison de sa silhouette.

**Vertus :** L'écorce du saule blanc est réputée depuis l'Antiquité pour ses vertus curatives qui soulagent les douleurs, les fièvres, les syndromes inflammatoires et les rhumatismes.

Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle qu'un pharmacien français put extraire la salicyline (sous forme de cristaux solubles) en faisant bouillir l'écorce du saule blanc, ce qui donnera plus tard le nom de Salix ou saule.

L'acide acétylsalicylique contenu dans l'aspirine fut synthétisé par la suite à partir de la salicyline par le chimiste alsacien Charles Frédéric Gerhardt.

**Vannerie etc ... :** Le bois des rameaux de saule, souple et résistant, est utilisé en vannerie pour fabriquer des paniers, hottes, corbeilles en tous genres, cages, claies, etc... On n'a pas trouvé mieux pour fabriquer des nacelles de montgolfières ou des berceaux d'enfants qui doivent absorber les chocs. Le bois est sélectionné selon l'usage, en fonction de la couleur des tiges (rose, blond, blanc ...). Il est appelé osier.

Les jeunes pousses au sol sont tressées pour former des clôtures ou barrières.

On fabrique aussi d'excellents manches à outils avec des branches de saule.

## Petit jeu

Pour terminer, nous vous proposons un petit jeu :

Quelle est l'espèce des saules qui ont été taillés en têtards le long du chemin PICVert ?

Envoyez votre réponse à [nadinerobertnrj@gmail.com](mailto:nadinerobertnrj@gmail.com)

La réponse exacte sera donnée dans le bulletin communal du mois de juillet.

Bon amusement !

Pour le groupe de Travail Nature de la CLDR,

**Nadine ROBERT**

# Zoom sur les flattes

On les appelle les insectes coprophages ou scatophages, ce sont toutes ces « petites bêtes » qui se nourrissent d'excréments. Il y a à peu près 2000 espèces qui dégradent tous les excréments existant sur terre dans tous les pays. Plus près de chez nous, concentrons-nous sur les vaches qui paissent paisiblement dans les prairies de notre pays de Herve. Elles peuvent ingurgiter entre 50 et 80 kg de nourriture et boire entre 40 et 100 litres d'eau quotidiennement. De l'herbe à la bouse, la rumination et le passage par les différentes parties de l'estomac prennent de 8 à 12 heures. Ce ne sont pas moins de 10 à 12 bouses par vache et par jour qui viennent joncher les prairies. Fraîches et encore chaudes grâce à la fermentation, les bouses sont intéressantes à plus d'un titre : toute une micro-faune va s'y installer en très peu de temps. Certains y verront un excellent repas, un magnifique terrain de chasse, un excellent lieu de rendez-vous d'accouplement ou encore une magnifique maternité.



Quelques temps après son émission, une flatte comprend 3 parties : la croûte (enveloppe qui se forme plus ou moins vite suivant la température extérieure), la zone intermédiaire et enfin la zone profonde riche en eau. Il faut l'attaquer avant qu'elle sèche : après observation, des chercheurs ont remarqué qu'il suffit de 3,6 secondes en moyenne pour que les premiers insectes arrivent sur une bouse fraîche. Les insectes scatophages sont dotés d'excellents capteurs olfactifs sur les antennes et les palpes. Grâce à leur vol rapide, les premières à « abousir » sont les mouches ; viennent ensuite les petits coléoptères et enfin les plus lourds comme les bousiers.

Reprenons par ordre chronologique.



Les plus rapides sont les scatophages du fumier, communément appelés les « mouches à merde ». Ce sont des mouches velues de 5 à 10 mm, jaunâtres pour les mâles et plus grises pour les femelles, communes dans toute l'Europe. Les mâles, plus nombreux, sont les premiers à arriver sur les

lieux, ce qui entraîne une concentration de géniteurs qui attendent le bon vouloir d'une femelle. Lorsque la femelle se pose, elle est littéralement harcelée par les mâles au point d'être souvent engluée dans la matière molle. Alan Parker, entomologiste britannique, a étudié dans les années 1990 les scatophages du fumier. Il en a déduit que les mouches pratiquent ce qu'il appelle la compétition spermatique : vu qu'il y a plus de mâles que de femelles, celles-ci s'accouplent avec plusieurs partenaires. Elles ont ensuite la possibilité d'expulser le sperme à l'extérieur ou au contraire de le propulser vers les ovules, ce qui permet à Madame de choisir lequel des mâles dominants pourra être l'heureux papa. Les œufs, pondus sur une bouse fraîche, sont munis de protubérances latérales afin de pouvoir s'enfoncer dans la matière fraîche avant la formation d'une croûte plus sèche à la surface, qui diminuera l'évaporation et conservera ainsi à l'intérieur toutes les propriétés nécessaires au développement des œufs et ensuite des larves.

Vient ensuite un petit coléoptère ressemblant à une coccinelle. C'est le « Sphaeridium », désolé pour le nom latin mais il n'a pas de petit nom. Il mesure entre 5 et 7 mm avec des élytres noirs brillants présentant quelques taches rougeâtres. Il creuse des trous dans les bouses pour y déposer ses œufs. Après éclosion des œufs, les larves se nourriront des asticots de mouches. La bouse est vraiment son domaine car il passe la majeure partie de sa vie dans ces galettes qui lui offrent le gîte et le couvert. Il fait partie de la famille des insectes aquatiques ; c'est pour cela qu'il se plait dans la bouse fraîche comme un poisson dans l'eau.



On connaît tous celui que l'on appelle le bousier. Il en existe plusieurs espèces, faisant partie de la grande famille des Géotrupes. Le plus connu, surnommé le « pilulier », est celui qui vient chercher dans la bouse ce qu'il lui faut pour faire sa réserve de nourriture. Il va ainsi former une boulette avec ses pattes

antérieures et la faire rouler à reculons jusqu'à son terrier. Là, il va casser la boulette pour la faire entrer dans son terrier et constituer ses réserves pour se nourrir et nourrir sa progéniture. Il est considéré comme l'insecte le plus fort du monde car il peut soulever jusqu'à 1000 X son poids ! Quand on le croise sur un chemin on le repère facilement car il est noir avec de magnifiques reflets métalliques bleutés.

D'autres bousiers creusent des galeries par dessous les bouses pour y pondre et s'y nourrir de larves. Ils sont pour la plupart nocturnes, c'est pour cette raison qu'on ne les rencontre pas souvent. Une autre espèce encore creuse des galeries à proximité des bouses de manière à venir chercher journalièrement sa quantité de nourriture.

On peut aussi y rencontrer le staphylin, cet insecte noir au corps allongé ressemblant à un petit scorpion. Surnommé le diable noir, ce coléoptère redresse la queue et dégage une forte odeur afin de faire fuir son prédateur. Il se nourrit généralement de petits cadavres mais il ne dédaigne pas les larves et autres asticots qui vivent dans les excréments.

Enfin, d'autres insectes de la grande famille des scarabées visitent également les bouses tout comme certains lépidoptères, les papillons comme le petit et le grand mars changeant. En dehors des insectes, on pourrait encore citer les vanneaux et les étourneaux qui, en bandes, n'hésitent pas à venir picorer les galettes avec leur long bec fin de manière à capturer les larves des différents insectes qui y vivent.

Comme dans toute chaîne alimentaire, si on supprime un maillon, c'est tout le reste de la chaîne qui va en pâtir. Les vaches étant souvent traitées avec des vermifuges, ceux-ci se retrouvent en partie dans les bouses, ce qui entraîne des ravages chez les insectes coprophages. En Angleterre, la diminution de l'alouette des champs a été attribuée en partie aux médicaments traitant les parasites et les vers du bétail. Chez nous, ce sont les chauves-souris et les chouettes chevêches, grandes consommatrices d'insectes, qui sont les premières concernées.

J'espère qu'après avoir lu cette histoire de bouses vous regarderez à deux fois lors de vos prochaines balades en prairie. La première afin de ne pas mettre le pied dedans car ce n'est jamais très agréable lorsqu'il faut nettoyer ses chaussures après la balade et la deuxième car en marchant dans la flatte, imaginez que vous écrasez tout ce petit monde de recycleurs qui y vivent, indispensables à la décomposition des bouses de vaches.

Source : Safari dans la bouse, Marc Giraud chez Delachaux et Niestlé

**Christian Desart, Guide Nature**

**BAELEN :** La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale - ancienne école maternelle). Tél. 087/76.01.23

**MEMBACH :** Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

### La bibliothèque est ouverte :

#### BAELEN

Lundi ..... de 13h30 à 16h30  
Mardi ..... de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30  
Mercredi ..... de 13h30 à 18h30  
Samedi ..... de 09h30 à 13h30

#### MEMBACH

Vendredi ..... de 13h30 à 15h30

#### VACANCES SCOLAIRES

Mercredi ..... de 13h30 à 18h30  
Samedi ..... de 09h30 à 13h30

**Ouvert uniquement le mercredi en Juillet**

### Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)  
- 10 centimes pour les bandes dessinées  
- 20 centimes pour les livres adultes  
- 1 euro pour les jeux.



### Ses collections comptent 19.198 ouvrages (livres, jeux, périodiques, multimédia).

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez, et obtenir les livres dont la bibliothèque ne dispose pas endéans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt interbibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse [bibliotheque@baelen.be](mailto:bibliotheque@baelen.be), vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : [www.baelen.be](http://www.baelen.be), rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

### Au rayon nouveautés :

#### Adultes

A cœur ouvert  
L'Atelier de Capucine  
Au nom du père  
Au plaisir d'aimer  
Cœur de glace  
Conversation avec Claude Askolovitch  
Dans la ville en feu  
De regrettables incidents  
Elle & lui  
Le Garçon qui ne parlait pas  
L'Homme qui ment  
L'Instant présent  
Monnaie de sang  
Les Nuits de Reykjavik  
Les Ombres de l'enfance  
Petits délices et grand amour  
Le Sang de mon ennemi  
Le Teinturier de la lune  
Temps glaciaires  
Un os à ronger  
Victoires

de Ingrid CHAUVIN  
de Didier CORNAILLE  
de Françoise BOURDIN  
de Janine BOISSARD  
de Richard CASTLE  
de Patrick BRUEL  
de Michel CONNELLY  
de Armel JOB  
de Marc LEVY  
de Donna LEON  
de Marc LAVOINE  
de Guillaume MUSSO  
de Patricia CORNWELL  
de Arnaldur INDRIDASON  
de Henriette BERNIER  
de Nora ROBERTS  
de James PATTERSON  
de Violette CABESOS  
de Fred VARGAS  
de Kathy REICHS  
de Danielle STEEL

#### Jeunesse + Ado

A.N.G.E n° 10 de Anne ROBILLARD  
La Cabane magique n°45  
Cœur chocolat de Cathy CASSIDY  
Cress de Marissa MEYER  
Les Ecuries de Sandy Lane de Michelle BATES  
L'Épouvanteur n°11  
Héros de l'Olympe n°5 de Rick RIORDAN  
Hex Hall n°3  
Juliette petite danseuse  
Kinra girls n°14  
Lapins crétiens de Fabrice RAVIER  
Léa Olivier  
The Lying game n°6 de Sara SHEPARD  
Manon cavalière et vétérinaire  
Mon père est un parrain de Gordon KORMAN  
La Nuit des disparitions (Chair de poule)  
Petit Panda cherche un ami  
Le Trône de fer n°15  
Zoé prend l'avion

#### Bandes dessinées et Mangas

Bleach n°61  
Les Blondes n°21  
Carmen McCallum n°14  
Complainte des Landes perdues n°4  
Danse n°5  
Les Fondus de la rando  
Foot 2 rue extreme n°1  
L'Institut Latouche n°3  
Lapins cretins n°1 à n°6  
Louve n°5  
Marlysa n°14  
Mélusine n°23  
Naruto n°66  
Nelson n°15  
Niklos Koda n°13  
One Piece n°73  
Schtroumpf le héros  
Tamara n°13  
Real life n°1 à n°6  
Violetta n°2

Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
13/05/2015	Soirée Jeux de société	Café salle Saint-Jean	de 19h à 22h	Société Royale de Tir St-Jean
16/05/2015	Spectacle groupe Expressions	Baelen, foyer culturel	18h30	Groupe Expressions, voir article
24/05/2015	Premières communions Baelen	Eglise de Baelen	10h30	Voir article
25/05/2015	Balade Nature pour enfants	Plombières	13h	L.A.C., voir article
27/05/2015	Soirée Jeux de société	Café salle Saint-Jean	de 19h à 22h	Société Royale de Tir St-Jean
29/05/2015	Concert Choral "Cas d'Hommes"	Eglise de Baelen	20h	L.A.C., voir article
Du 29/05 au 07/06/2015	Exposition: résultat des fouilles de Nereth + affiches anciennes	Baelen, maison communale	9h - 18h	L.A.C., voir article
30/05/2015	Conférence "Ateliers sidérurgiques à Baelen"	Baelen, salle du conseil	20h	L.A.C., voir article
<b>04/06/2015</b>	<b>Permanence déclarations fiscales</b>	<b>Baelen, maison communale</b>	<b>de 9h à 11h30</b>	<b>Voir article</b>
<b>Du 6 au 9/06/2015</b>	<b>KERMESSE</b>	<b>BAELEN</b>		
06/06/2015	Concours de dessin et spectacle	Baelen, parc communal	14h	L.A.C., voir article
06/06/2015	Bal de la kermesse	Baelen, parc communal	21h	Sté Royale de Tir St-Paul, voir article
07/06/2015	Procession à Nereth	Dép. église de Baelen	9h15	Equipe relais de Baelen, voir article
07/06/2015	Course cycliste	Dép. et arr. rue Plein-Vent	15h	Club Cycliste Baelenois
09/06/2015	Journée de la Société de Tir St-Paul	Baelen, parc communal	10h	Voir article
10/06/2015	Soirée Jeux de société	Café salle Saint-Jean	de 19h à 22h	Société Royale de Tir St-Jean
14/06/2015	Balade: Tancremont	Dép. devant la maison communale de Baelen	13h30	Voir article
18/06/2015	Escapade en France	Dép. devant la maison communale de Baelen	8h30	Pensionnés de Baelen, voir article
19/06/2015	Passage du Mammobile	Membach, rue Albert 1er	de 9h30 à 15h	Voir article
24/06/2015	Passage du Mammobile	Baelen, parc communal	de 9h à 20h	Voir article
24/06/2015	Soirée Jeux de société	Café salle Saint-Jean	de 19h à 22h	Société Royale de Tir St-Jean
<b>Du 27 au 30/06/2015</b>	<b>KERMESSE</b>	<b>MEMBACH</b>		
27/06/2015	Concours de dessin et spectacle	Membach, résidence St-Joseph	14h	L.A.C., voir article
du 27/06 au 05/07/2015	Exposition de peintures de Sophie Ledent	Membach, résidence St-Joseph	voir article	L.A.C.
27/06/2015	Grand bal en l'honneur du Roi	Salle St.-Jean	20h	Sté Royale de Tir St-Jean, voir article
28/06/2015	Journée de la Sté Royale de Tir St-Jean	Membach	16h	Sté Royale de Tir St-Jean, voir article
05/07/2015	Balade: Hergenrath	Dép. devant la maison communale de Baelen	13h30	Voir article
28/07/2015	Euro Space Center et Framboiseraie de Redu	Dép. devant la maison communale de Baelen	7h45	Pensionnés de Baelen, voir article
09/08/2015	Balade: Sart	Dép. devant la maison communale de Baelen	13h30	Voir article

## Avis aux personnes et organisateurs de


**BALS en lieux clos** ou de **MANIFESTATIONS en plein air**

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

**REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune [www.baelen.be](http://www.baelen.be) Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.



**COURSE CYCLISTE BALENOISE 2015**  
**Le dimanche 07.06.2015 à 15H00,**  
**à l'occasion de la kermesse de Baelen,**  
**LE CLUB CYCLISTE BALENOIS ORGANISE**  
**SA TRADITIONNELLE**  
**COURSE CYCLISTE DE BAELEN.**

Les participants effectueront 11 tours d'un circuit 7 km :  
 Baelen, rue Plein Vent – Heggen – Levée de Limbourg - Voie de Liège - rond-point Chemin des Tilleuls - après le pont du TGV à gauche sur la nouvelle route Corbusch jusqu'au rond-point de Nereth – Nereth - Allée des saules – Oeveren - rue Plein Vent.  
 Départ à 15 h - Départ et arrivée : Baelen, rue Plein Vent.  
 Emplacement du Bar et inscriptions : Rue Plein Vent.

**Venez nombreux applaudir les coureurs!**



Avec le soutien du Député provincial  
 en charge des Sports



**SOCIETE ROYALE DE TIR SAINT-PAUL**  
**PROGRAMME DE LA KERMESSA 2015**

**SAMEDI 6 JUIN**

Bal de la kermesse sous chapiteau dès 21H

Avec le DJ Jacques Franssen

**MARDI 9 JUIN**

10h: Messe pour les vivants et défunts de notre société, et plus particulièrement pour les membres décédés après la fête patronale, suivie d'un petit cortège dans le village accompagné de la fanfare et des enfants de l'école.

14h30: Cortège, toujours accompagné de la fanfare, vers le champ de tir.

15h: Début du tir à l'oiseau

Après la chute du coq, les alfères exécuteront le jeu du drapeau en l'honneur du nouveau roi.

**SERJEAN**

animera la soirée et l'entrée du nouveau roi.

Le comité remercie l'administration communale et la police pour sa collaboration, la fanfare pour sa participation aux cortèges et l'animation dans le parc ainsi que la commission des jeunes du F.C. Baelen pour le service au bar ce jour.

**Le comité.**

## EXPOSITION : Des «Barbares» dans l'Empire romain



Ensemble de céramiques issu des fouilles de l'habitat germanique de Nereth-Baelen. (Photo L. Bathy © SPW-DG04).



### Témoignages des fouilles de l'établissement germanique de Nereth/Baelen

Les premières fouilles à Nereth ont été réalisées en 2003 dans le cadre de l'opération archéologique préalable à la construction de la ligne à grande vitesse entre Hélécinne et la frontière allemande. L'opération avait été menée par la DG04, Département du Patrimoine, Direction de l'Archéologie : Heike Fock en était l'une des coordinatrices et Claire Goffioul était responsable de l'opération archéologique à Nereth. Aujourd'hui, ces personnes sont attachées à la DG04, Direction extérieure de Liège I, Service de l'archéologie dont Jean-Marc Léotard est l'archéologue provincial. Actuellement, Heike Fock est la responsable de l'opération archéologique dans le zoning East Belgium Park.



Hache de guerre en fer proto-francisque (Photo L. Bathy © SPW/DPat).

### Exposition

Aussi est-ce avec l'aide de la Commune de Baelen et celle du Service de l'Archéologie, Direction de Liège, que, dans le cadre de la kermesse 2015, le L.A.C. (Loisirs, Arts et Culture), organisera une exposition qui rassemblera :

- 1 panneau reprenant une ligne du temps.
- 14 panneaux didactiques qui expliqueront la situation des fouilles, l'explication de la germanisation, le passé de Baelen, la description de divers matériels retrouvés et l'habitat à Nereth.
- 6 vitrines meublées de nombreux objets découverts sur le site archéologique de Nereth : outils, poteries, ustensiles, ... restaurés depuis leur découverte.
- 1 vitrine abritera la maquette, conservée au musée de Lontzen, d'un bas-fourneau mis au jour à Krompelberg.
- 1 socle sur lequel sera posée une meule à grains découverte également sur le site de Nereth.



Plaque-boucle en bronze avec décoration ajourée (Photo L. Bathy © SPW/DPat).

### Adresse de l'exposition :

Salle du Conseil communal de Baelen, rue de la Régence, n° 1

### Durée :

L'exposition se tiendra du vendredi 29 mai au dimanche 7 juin inclus

### Heures d'ouverture :

- les jours de la semaine : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00.
- les samedis et dimanches : de 9 h 00 à 18 h 00.

Fibule (Photo L. Bathy © SPW-DG04).



### Conférence

Dans le cadre de cette exposition, Madame Heike FOCK, archéologue, donnera le samedi 30 mai à 20 h, une conférence intitulée Ateliers sidérurgiques d'époque romaine dans la vallée du ruisseau de Baelen. Cette conférence aura lieu dans la salle du Conseil communal de Baelen, rue de la Régence, n° 1.

D'ores et déjà, vous êtes cordialement invité(e)s à assister à cette conférence et à parcourir cette exposition exceptionnelle qui, à elles deux, évoqueront une tranche importante de l'histoire, méconnue jusqu'à aujourd'hui, de Baelen.

Entrée libre à l'exposition et à la conférence.

**Le L.A.C**



**Nos amis sponsors soutiennent les activités des mois de mai et juin organisées par le L.A.C**

- Assurances Creutz sprl/ CBC (Baelen)
- Boulangerie Léon Radermecker (Baelen)
- Kliemo SA Imprimerie et Reliure (Eupen)
- Le 9 restaurant (Baelen)

- Lithotec Digital Print (Eupen)
- Nizet Automation Sprl (Membach)
- Schyns R. sprl. Chauffage (Baelen)



## Concours de dessins et spectacle pour enfants



### BAELEN

Concours de dessins pour les enfants de 4 à 12 ans le samedi 6 juin à 14h00.

Ce concours sera suivi à 15h00 d'un spectacle de ventriloquie. Dominique Poucet (de Baelen), accompagné entre autres d'Annette, fera rire petits et grands.

Où : Dans les jardins du presbytère de Baelen

Prix par famille : 2€ pour un enfant, 4€ pour deux enfants et 5€ pour trois enfants.

### MEMBACH

Concours de dessins pour les enfants de 4 à 12 ans le samedi 27 juin à 14h00.

Ce concours sera également suivi par un spectacle de ventriloquie. Dominique Poucet nous présentera un spectacle différent de celui de Baelen.

Où : A la Résidence Saint-Joseph à Membach

Prix par famille : 2€ pour un enfant, 4€ pour deux enfants et 5€ pour trois enfants.

**Nombreuses récompenses et spectacle hilarant!**

## Exposition à la Maison de Repos Saint-Joseph à Membach



A l'occasion de la kermesse de Membach, Le L.A.C. vous invite à venir découvrir les peintures de Sophie LEDENT dans les locaux de la Maison de repos Saint-Joseph.

Un grand moment à ne pas manquer !

**Du samedi 27 juin 2015 à 14h00  
au dimanche 5 juillet à 18h00.**

Heures : Durant les heures d'ouverture de la maison de repos.

Entrée libre - Bienvenue à tous.



*Quelques taches d'écoline, jetées avec folie  
ou déposées avec délicatesse,*

*Quelques traits au feutre qui courent  
tout en verticalité et frivolité,*

*Et un monde se crée...*

*Un monde tout en couleurs: mystère, noirceur, lumière et candeur,*

*Un monde tout en formes: fleurs, cercles, ponts, petits pois et cetera...*

*C'est avec plaisir et sourire que je vous ouvrirai les portes de ce monde, mon monde...*

**Sophie Ledent**

## A vos agendas !!



### Le L.A.C. de Baelen-Membach vous invite au Concert choral « CAS d'HOMMES »

**Vendredi 29 mai prochain à 20 heures en l'église de Baelen !**

L'ensemble vocal « **La Mélinot'** » de Theux, dirigé par Guy Charlier et le groupe vocal et instrumental « **de Si de La** » de Verriers, dirigé par Véronique Delière, s'uniront pour chanter au profit du **Home Saint-François de Baelen**.



**Le home Saint-François** est un centre d'accueil pour enfants et adolescents en difficultés familiales nécessitant l'éloignement temporaire du lieu familial pour leur sécurité et leur épanouissement. L'accueil vise la prévention, par la mise en place d'actions pertinentes, pour éviter toute dégradation de la situation.

Sous la houlette de leur directeur, Bernard Brach, les membres de l'équipe éducative ont conçu et aménagé de nouveaux locaux pour permettre plus d'intimité, de confort et d'apaisement aux jeunes en difficulté. Avec eux, ils cherchent à retisser du lien de manière individuelle, notamment par une mini-ferme pédagogique, divers ateliers ou l'organisation d'activités sportives. Ils ont aussi aménagé 2 studios pour aider les aînés de 16 à 18 ans à se gérer progressivement dans une phase transitoire de semi-autonomie.

Créé par Guy Charlier et ses amis en 1982, l'ensemble vocal « **La Mélinot'** »



se produit dans la région verviétoise, souvent au profit d'œuvres caritatives ou de homes, ou lors des fêtes de la musique.

Son répertoire est tout à fait éclectique puisqu'il va de la chanson du Moyen-Âge à la variété contemporaine (française, principalement), en passant par la chanson folklorique, tant slave que francophone, sud-américaine ou africaine, le gospel, la musique de films, etc...

Le mot d'ordre de ce groupe plein de vie, d'humour et d'esprit de convivialité : « Enchanter en chantant » Site : [www.lamelinot.be](http://www.lamelinot.be)

**Le groupe vocal et instrumental de Si de La,**

sous la houlette de Véronique Delière, a été créé en 1987.

Le répertoire moderne très étoffé du groupe puise principalement sa diversité dans la palette de la chanson française, dans les musiques de film ou du monde, dans le folklore ou même dans certaines pièces à caractère classique pour lesquelles son instrumentation permet une adaptation de type musique de chambre. Il a également développé un très large programme du répertoire de Noël.

Un seul objectif pour tous : chanter et enchanter ! Quand le bonheur est à partager ... Site Internet : [www.desidela.info](http://www.desidela.info)

**Venez les soutenir nombreux,**

Vous aiderez les enfants et adolescents en difficulté du Home Saint-François ! L'équipe de « Loisirs, Arts et Culture » de Baelen-Membach vous en remercie d'avance.

Entrée libre (urne à disposition pour ceux qui le souhaitent)

## Balade Nature



### « Enfants actifs, Parents admis » à PLOMBIERES le 25 mai 2015

Tu as entre 6 et 12 ans et aimes les activités en pleine nature ?

Tu as une âme de naturaliste en herbe, ou tu aimes simplement jouer au grand air ou explorer les prés et les bois ? Alors, **c'est à toi que cette invitation est adressée** par le L.A.C. (Loisirs, Arts et Culture) : tâche de convaincre Maman, Papy, Marraine ou Tonton ... de t'accompagner pour que tu puisses découvrir la **réserve naturelle de Plombières**, ce lundi 25 mai (Pentecôte).



Dans le cadre de sa formation de guide nature, Nadine Robert te propose une **grande chasse au trésor** de 4 km environ sur un ancien site minier devenu parc protégé, au cours de laquelle tu pourras chasser le papillon, chercher des traces d'animaux, analyser des roches, guider tes copains avec une carte, écouter une légende au détour d'un chemin, etc ... et partager un goûter avec tes amis dans une plaine de jeux...

**Plaisir assuré et récompense-surprise à la clef !!**

Tout en t'amusant, tu comprendras l'histoire de la mine ; et ses fleurs et ses petits habitants n'auront plus de secret pour toi ...

**Rendez-vous :**

à **13 heures** en face de l'administration communale de Baelen, 1 Rue de la Régence (covoiturage) OU **13heures 30** précises **Place du 3e millénaire** à 4850 **Plombières**

Rassemblement dans le parking derrière la maison communale de Plombières

Fin de la balade vers 17h15 (ou 18h si tu visites le petit du musée de **la Maison du site minier**)



**Prix : GRATUIT ! ATTENTION !** Seuls les premiers inscrits seront servis !

15 enfants de 6 à 12 ans maximum ! (+ parents accompagnants et frères-sœurs).

Priorité sera donc donnée aux familles avec enfants de 6 à 12 ans.

**Emporter :** chaussures et vêtements adaptés au temps ; goûter à partager préparé par Maman

ou par ton boulanger ; et, si tu en as : filet à papillons, jumelles, ... ou tout autre outil naturaliste

**Renseignements et inscriptions :**

Nadine ROBERT 0474 519993 ; nadinerobertnrj@gmail.com

Nathalie THÖNNISSEN 0486 902363 ; naththonnissen@hotmail.com

**Merci de préciser le nombre et l'âge des enfants lors de l'inscription !**

## BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

14.06 TANCREMONT

05.07 HERGENRATH

09.08 SART

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Equipement : chaussures de marche - bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0477/56.38.64

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58



## La société Royale de Tir Saint-Paul

*fêtera en 2017 ses 300 ans.*

Le comité et la commission créée dans ce but souhaiteraient rassembler un maximum d'archives en vue de leur exposition éventuelle.

Ils font appel à tous ceux qui possèderaient quelques souvenirs (textes, documents, photos...).

Les documents pourraient être scannés ou prêtés.

Les objets seront gardés en lieu sûr avant de vous être rendus après cette même exposition.

Le cas échéant, vous pouvez contacter un membre du comité.

**Merci d'avance.**



## GROUPE EXPRESSIONS

**Les élèves des ateliers DANSE présentent leur travail de l'année le SAMEDI 16 MAI 2015 à 18h30 à la salle du Foyer culturel de Baelen.**

Entrée : 1,5 euros

Si vous êtes intéressés à inscrire votre enfant aux ateliers de la saison 2015-2016, faites-vous connaître dès maintenant au numéro suivant : 0477/33 02 64 (Marine Nihant)

ASBL  
**CHIENSHEUREUX.BE**  
 Centre d'Instruction  
 Membach  
 OBEISSANCE - SOCIABILITE - ECOLE DES CHIOTS - DEFENSE  
 PREPARATION AUX TESTS ET BREVETS - RECHERCHE EN DECOMBRES  
[www.chiensheureux.be](http://www.chiensheureux.be) 0475 42.12.16



## Passer la frontière avec un chien !

Notre pays est très réputé sur le plan canin, nous proposons plus de 10 races de chiens belges, de toute taille. Les races de travail les plus performantes sont des races belges.

Nous exportons des chiens dans le monde entier, mais malgré cela certains citoyens veulent se différencier en se procurant un chiot à l'étranger.



La rage, qui avait complètement disparu de nos contrées depuis des décennies, refait son apparition, à cause d'importations anarchiques de chiens.

L'AFSCA a donc dû prendre des mesures concrètes au niveau européen.

Vous pouvez lire un résumé simplifié destiné à la presse, expliquant ces mesures, en tapant l'adresse suivante sur votre moteur de recherche internet :

<http://www.afsca.be/communiquedespresse/2014/2014-11-28.asp>

Il peut s'écouler 6 mois avant qu'un animal contaminé présente les premiers symptômes, mais, deux semaines avant leur apparition, l'animal peut déjà avoir contaminé d'autres personnes et animaux. Un seul chiot contaminé qui fréquenterait notre centre canin pourrait condamner l'entièreté de nos chiens.

Seule une réglementation rigoureuse peut nous mettre à l'abri d'une telle catastrophe. Celle-ci prévoit qu'un chiot ne peut passer une frontière que s'il est correctement vacciné contre la rage depuis au moins 21 jours. Cette vaccination se fait lorsque le chiot est âgé de 12 semaines.

En tant que dirigeants responsables du centre d'instruction canine de Membach, nous n'accepterons donc plus les chiots achetés en dehors de nos frontières, n'ayant pas atteint l'âge de 15 semaines.

## Nous vous proposons une multitude d'activités, en compagnie de votre chien !

Un chien qui ne pose pas de soucis à son propriétaire, c'est avant tout un maître qui a la bonne réaction, quelle que soit l'attitude de son chien.

Cela s'apprend, c'est ce que nous faisons dans notre centre canin, Chiensheureux, de Membach. Nous vous proposons en permanence de nouvelles expériences à vivre avec succès en compagnie de votre compagnon à 4 pattes.

Durant ces séances, nous vous guidons et vous assistons pour vaincre les difficultés que vous rencontrez durant ces activités, afin d'en faire des moments de complicité et de bonheur.

Celles-ci sont organisées pour vous mettre dans des situations plus difficiles que ce que vous serez amené à vivre dans une vie normale. Qui peut le plus avec brio, est mieux préparé à affronter les difficultés de la vie normale !

Samedi 4 avril, un cavalier et son fougueux cheval arabe ont évolué sur notre terrain durant nos différentes leçons ; en plus d'un excellent exercice de socialisation, les équipes (maître + chien) ont dû fonctionner comme si de rien n'était pour évoluer dans leur travail d'obéissance.

Vous pouvez consulter des photos et des vidéos de nos différentes activités, en cliquant sur les différentes rubriques de notre site internet [www.chiensheureux.be](http://www.chiensheureux.be).



## AVIS DE RECHERCHE : photos du Couvent des Franciscains du Garnstock

Au mois de septembre s'ouvriront à Eupen les portes du Centre culturel régional en l'ancien abattoir, Rotenbergplatz. La ville d'Eupen disposera enfin d'un centre culturel digne de ce nom. Pour célébrer l'inauguration, une exposition sera organisée pour mettre en valeur entre autres l'architecture de différents bâtiments emblématiques de la région au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Le couvent des Franciscains du Garnstock à Baelen est un bâtiment remarquable, construit entre 1934 et 1936 par le célèbre architecte allemand Dominikus Böhm. Actuellement, nos collègues eupenois sont à la recherche de photos ou dessins historiques concernant le couvent, car malheureusement, les plans n'existent plus dans les archives communales.

Si vous disposez de certains documents, vous êtes priés de bien vouloir contacter notre administration au 087 / 76 01 21 - [urbanisme@baelen.be](mailto:urbanisme@baelen.be) - c/o Mme. Deliège.



## Nouveau magasin

### ENFANTS DE LA PAIX, ASBL

est une association d'aide au Tiers Monde qui travaille depuis 34 ans avec et pour les enfants en Inde. Désireuse de continuer ses efforts de soutien aux plus pauvres, elle a ouvert **un nouveau magasin de seconde main à Welkenraedt**.

Vous y trouverez, tout comme dans notre magasin de Verviers, rue



de l'Harmonie, 36 des habits en très bon état, de la petite brocante et des objets divers à un prix on ne peut plus démocratique.

**Le magasin se situe rue de l'Eglise, 12 à 4840 Welkenraedt et a ouvert ses portes le lundi 18 août 2014.**

Il est ouvert tous les jours de la semaine de 10h à 16h. Samedi de 10 à 14h. Il est fermé le dimanche et jours fériés.

Tout le personnel étant bénévole, les bénéfices seront reversés en Inde pour la continuité de nos projets, à savoir :

2 homes pour enfants pauvres dans lesquels nous recueillons 250 enfants qui sont, tout au long de l'année, logés, nourris, habillés, soignés et scolarisés ;

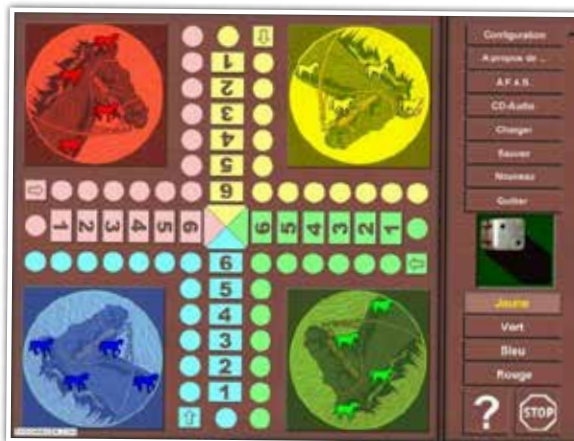
Tout en faisant de bonnes affaires, vous avez l'occasion d'aider les plus pauvres de l'Inde.

#### Adresse du secrétariat :

Rue de l'Eglise 27, 4840 WELKENRAEDT - Tél : 087/88.17.45

E-mail : [edp.belgium@belgacom.net](mailto:edp.belgium@belgacom.net) - Web : [www.enfantsdelapaix.be](http://www.enfantsdelapaix.be)

## Nouvelle activité à la société Saint-Jean de Membach !



Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'à partir du mois de mai nous organiserons deux fois par mois une soirée « jeux de société ».

Plutôt que de passer une soirée à regarder la TV, à surfer sur internet ou à pratiquer une de ces activités qui nous isolent plus qu'elles ne nous rassemblent, retrouvons-nous, recréons du lien en redécouvrant les joies des jeux de société.

Amenez le ou les jeux de société que vous souhaitez pratiquer (cartes, dames, échecs, monopoly, scrabble, stratego, etc.) et passons ensemble une soirée passionnante !

Les prochaines dates à retenir sont les mercredis 13 mai, 27 mai, 10 juin et 24 juin de 19 heures à 22 heures au café de la société Saint-Jean, rue Léonard Moray 15 à Membach.

Vous êtes tous les bienvenus et vous pourrez (re)découvrir nos locaux fraîchement remis à neuf !

**Jean-Marie Beckers**

+32 475 49 95 94

## Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé !

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu.

**Pas besoin d'être sportif, - Pas besoin de savoir courir, - La formation débute du niveau zéro (0-5 km) !**

Les séances se déroulent au rythme de deux fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

La session se répartit sur 12 semaines d'entraînement et se clôture sur une dernière séance "test" la 13ème semaine. Au terme de celles-ci, vous serez capable de courir 5 km (niveau 1) ou 10 km (niveau 2), deux groupes seront en effet très probablement créés.

Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.

Lieu de rendez-vous : Parc communal de Baelen (près de l'église)

Quand : Les mercredis à 19h et dimanches à 10h

Combien : 40 euros/personne (comprend une assurance, 2 séances/semaine avec des coaches)

Première séance en septembre 2015 (date encore à préciser)

**Infos et inscriptions :** [arnaud.scheen@acbm.be](mailto:arnaud.scheen@acbm.be) - Veuillez indiquer votre nom, prénom, date de naissance, n° de tél. et niveau souhaité (0-5 km ou 5-10 km).

Plus d'infos sur [www.jecourspourmaforme.com](http://www.jecourspourmaforme.com) **Courez nous rejoindre !**



## Baelen – Premières Communions 24 mai 2015.

**BOURSEAUX Léon**, rue des Tilleuls n° 2, 4837 BAELEN  
**CAUFRIEZ Gordy**, route de Dolhain n° 14A, 4837 BAELEN  
**CHATEAU Nicolas**, route de la Ferme Brûlée n° 17, 4830 LIMBOURG  
**COLLARD Chiara**, Auweg n° 58, 4841 HENRI-CHAPELLE  
**CREUTZ Claire**, route d'Eupen n° 102, 4837 BAELEN  
**DEPASSE Kylian**, Overoth n° 3, 4837 BAELEN  
**DEPASSE Loane**, Overoth n° 3, 4837 BAELEN  
**DETAILLE Julie**, rue de Dison n° 24, 4840 WELKENRAEDT  
**DINJAR Florian**, Levée de Limbourg n° 7, 4837 BAELEN  
 rue Oscar Thimus n° 23, 4830 LIMBOURG  
**ERNST Robin**, Néreth n° 12E, 4837 BAELEN  
**GEBOERS Sherrilyn**, Pirhettes n° 11B, 4834 GOÉ  
**GLINEUR Guillaume**, rue de l'Invasion n° 5, 4837 MEMBACH  
**HÉBETTE Antoine**, rue Saint Paul n° 11, 4837 BAELEN  
**HOEN Joël**, rue de la Source n° 6, 4837 BAELEN  
**KAYE Nicolas**, Néreth n° 14, 4837 Baelen  
**LABEYE Louisiane**, Les Forges n° 109, 4837 BAELEN  
**LOOZEN Hugo**, route de Dolhain n° 8, 4837 BAELEN  
**MATHIEU Victoria**, rue Longue n° 44, 4837 BAELEN  
**MULLENDER Maeva**, Plein Vent n° 6A, 4837 BAELEN  
**PEETERS Lucie**, route de Cockaifagne n° 5, 4970 STAVELOT  
 route de Dolhain n° 32, 4837 BAELEN  
**RENDERS Nathan**, rue Emile Schmuck n° 3, 4837 BAELEN  
**SCHYNS Anaëlle**, Heggen n° 55B, 4837 BAELEN  
**VILLEVAL Anthony**, rue Ma Campagne n° 5, 4837 BAELEN  
**ZAGHET Timéo**, La Sablière n° 14, 4837 BAELEN

## Procession le 7 juin à Nereth.

Le dimanche 7 juin 2015, la procession partira de l'église en direction de Nereth à 9h15.

La sécurité sera assurée par la police qui nous protégera tout au long du parcours.

La fanfare, la chorale et la société de tir rehausseront cet événement.

Nous invitons toute la communauté chrétienne et spécialement les enfants, les jeunes qui auront vécu les semaines précédentes un moment important de leur vie de chrétien, que ce soit la première communion, la profession de foi ou la confirmation, à prendre part au cortège.

L'eucharistie sera célébrée chez Monsieur et Madame Léon Ortmann vers 10 h (si le temps le permet, sinon ce sera à l'église à 9h15).

Itinéraire: allée des saules, premier reposoir chez Monsieur et Madame Poncin, continuation vers

- Nereth pour la messe, puis retour par le chemin Latebau, dernier reposoir à Oeveren et
- rentrée à l'église pour la bénédiction finale.

Nous comptons sur les habitants des quartiers pour ériger et décorer de beaux reposoirs et sur votre présence nombreuse et priante.

**L'équipe relais de Baelen**

## Les pensionnés de Baelen vous proposent :

### JEUDI 18 JUIN : ESCAPE en FRANCE

Départ de Baelen à 8H30', au parking situé en face de l'Administration communale.

A Martelange, nous nous arrêterons pour déguster un café chaud et effectuer quelques achats.

Après être passés par Arlon, nous arriverons en France via Longwy et Rouvrois-sur-Othain, où nous prendrons notre repas de midi.

Après-midi : A Étain, en Lorraine, nous visiterons la dernière fabrique de poupées et bénéficierons d'un "temps libre" avant de prendre le chemin du retour vers Baelen.

### Mardi 28 juillet : L' "EURO SPACE CENTER" et la FRAMBOISERAIE de REDU

Départ de Baelen à 7H45', au parking situé en face de l'Administration communale. Trajet effectué par la Baraque Friture et Saint-Hubert.

A Redu, accueil-café à l' "Euro Space Center", puis visite guidée de plusieurs salles, nous permettant de découvrir le monde des fusées, le système solaire, la conquête spatiale. De plus, nous pourrions bénéficier d'une séance unique au sein du planétarium. Repas de midi sur place.

Après-midi : Visite de la framboiseraie et dégustation. Retour à Baelen après un arrêt "temps libre" à La Roche-en-Ardenne.

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

M. Léon CORMAN : 087 76 40 36

Mme Denise GERKENS-PALM : 0477 81 18 65

Mme Josette LEBAN-CORMAN : 087 76 31 74



Les animateurs du Patro Saint-Paul de Baelen-Membach souhaitent remercier toutes les personnes qui sont venues les soutenir par leur présence à leur souper "printemps" du 21 mars dernier.

Ils souhaitent également remercier toutes les sociétés qui ont sponsorisé cet événement:

- Boulangerie Léon Radermecker à Baelen;
- Boulangerie Saint-Paul à Baelen;
- Transport Robert et Dominique SCHINS à Eupen;
- La Friterie du Village à Baelen;
- La Friterie "Le Chalet" à Membach;
- Matériaux de construction DEROUSSEAU à Baelen;
- Fromagerie, épicerie fine et sandwicherie "LE BRIE ET LA MIE" à Baelen;
- Electricité générale BRANDT Philippe à Baelen;
- Assurances Creutz à Baelen;
- Coiffure "Racine carrée", Mélanie Charlier à Baelen.
- Le "9 Restaurant" à Baelen

Encore un grand merci à tous,



**Les animateurs**

## Résultats de la tombola du tournoi de Pâques – R. Baelen F.C.

	<b>398</b>	<b>3393</b>	<b>1547</b>
<b>1 réserve</b>	<b>2228</b>	<b>3517</b>	<b>4501</b>
<b>2 réserve</b>	<b>4483</b>	<b>3547</b>	<b>745</b>

Tickets Gagnants	Numéro sur Lots	Tickets Gagnants	Numéro sur Lots	Tickets Gagnants	Numéro sur Lots	Tickets Gagnants	Numéro sur Lots	Tickets Gagnants	Numéro sur Lots	Tickets Gagnants	Numéro sur Lots
5524	78	6669	223	7807	175	8694	119	9654	143	10399	40
5539	111	6716	81	7896	227	9709	220	9681	208	10403	102
5541	232	6720	234	7897	45	8753	162	9682	1	10413	177
5545	207	6810	193	7918	299	8762	213	9689	48	10422	172
5547	123	6838	9	7945	289	8814	139	9693	7	10453	109
5560	79	6909	196	7971	12	8817	89	9714	86	10469	33
5562	170	6911	253	7976	104	8819	87	9725	194	10484	276
5564	165	6956	215	7983	236	8885	218	9727	19	10538	239
5580	5	7026	128	8010	44	8887	13	9741	115	10544	263
5587	244	7034	216	8049	180	8934	212	9803	204	10554	34
5644	18	7100	240	8085	265	8939	147	9819	46	10599	237
5677	103	7113	30	8088	2	8942	17	9821	277	10697	130
5729	250	7114	23	8155	286	8948	270	9824	297	10708	161
5749	185	7115	72	8164	166	8952	116	9842	153	10709	279
5803	202	7140	61	8168	124	8954	261	9848	35	10712	126
5806	27	7166	15	8184	201	8979	260	9868	84	10722	97
5833	187	7184	148	8188	131	9057	274	9869	258	10745	114
5846	242	7199	64	8201	110	9084	154	9911	66	10782	272
5847	31	7229	29	8251	108	9087	219	9997	93	10802	281
5908	238	7232	85	8256	226	9098	231	10080	88	10882	39
5912	24	7244	278	8274	264	9157	54	10129	150	10911	159
5913	224	7310	189	8295	118	9175	58	10179	186	10986	273
5923	101	7315	100	8365	225	9236	105	10195	188	10989	280
5950	229	7319	182	8398	160	9237	80	10201	209		
5955	20	7335	99	8418	15	9264	95	10206	63		
6007	62	7457	96	8422	56	9273	233	10233	73		
6093	47	7498	192	8441	11	9276	197	10268	120		
6100	246	7582	144	8469	156	9308	288	10277	171		
6341	112	7591	298	8486	155	9372	235	10329	294		
6504	26	7672	129	8516	190	9375	174	10343	132		
6510	134	7711	195	8546	295	9461	259	10357	140		
6511	152	7713	249	8561	221	9502	25	10370	50		
6516	228	7778	4	8679	248	9608	211	10377	291		
6528	230	7782	94	8690	60	9620	293	10396	146		

Les lots peuvent être réclamés à la buvette du R. BAELEN F.C. jusqu'au 31 mai 2015 : 0478/30.46.11



### A LA DECOUVERTE DE LA BRAIN GYM !

La Brain Gym, gymnastique du cerveau en français, est une technique mise au point par Paul Dennison, pédagogue américain, en vue d'aider les enfants dans leurs apprentissages scolaires, en pratiquant une sorte d'entraînement cérébral.

C'est en effet en entraînant les deux hémisphères du cerveau à travailler de façon optimale que la brain gym peut vous aider à optimiser vos compétences naturelles et ainsi développer toutes vos capacités. Par des mouvements ciblés simples et l'écoute du ressenti du corps, vous découvrirez comment récupérer et/ou élargir vos capacités d'apprentissage.

La Brain Gym s'adresse à tous. Elle peut être pratiquée individuellement ou en groupe, debout ou en position assise, sans matériel et en quelques minutes. Les mouvements réalisés permettront d'améliorer la mémoire, la concentration, les capacités de lecture, d'écriture et de calcul, l'organisation, la coordination, ainsi que les performances sportives et le bien-être en général. L'asbl BAO-Jeunesse vous invite à découvrir cette gymnastique particulière avec Dominique Ahn, kinésologue et consultante en Brain Gym, durant un cycle de dix soirées, les mercredis 6 et 20 mai, 3 et 17 juin, 9 et 23 septembre, 7 et 21 octobre et 18 novembre de 19h30 à 21h en ses locaux, 13 Verte Voie 4890 Thimister.

PAF 100€

Réservation et renseignements auprès d'Anne-Claire Delmelle ou Jean-Marc Piron au 087/44.72.80, 0493/529.535 ou via l'adresse formation.baoj@gmail.com.



